

C84A1
C33
2008/09
4
QL
P. gov.

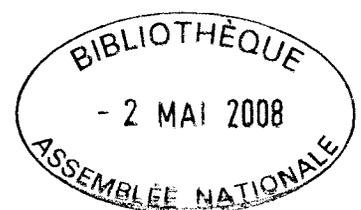
ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS



voir
composer
réussir
respecter créer
penser se souvenir

Volet Condition féminine



**Culture,
Communications et
Condition féminine**

Québec 

**SECTION 1****Étude des crédits 2008-2009**

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 1 - Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2007-2008, dont font partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus et/ou attendus.
- 2 - Pour l'année 2007-2008, le nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.
- 3 - Pour l'année 2007-2008, le nombre d'employés à statut occasionnel qui ont été congédiés, par secteur d'activité.
- 4 - Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2007-2008 et comparaison avec les quatre années précédentes.
- 5 - Nombre et pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents pour 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 et pour 2007-2008.
- 6 - Frais de traduction et liste des documents traduits incluant la liste des contrats et le nom des firmes sélectionnées, de même que les coûts pour l'année 2007-2008.
- 7 - Copie de la partie accessible au public de tous les mémoires déposés au Conseil des ministres en 2007-2008 et qui ont transité par le Secrétariat à la condition féminine.
- 8 - Suivi détaillé donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009.
- 9 - Liste des travaux effectués en 2007-2008 et ventilation des sommes liées au rapport de Jean Bernier, *Rapport sur les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnel*. Prévisions des travaux et des sommes qui s'y rattacheront pour 2008-2009.
- 10 - Liste des nominations de femmes pour des postes de cadre, de professionnelle, de sous-ministre en titre, adjointe et associée pour l'année 2007-2008 dans la fonction publique et parapublique québécoise. Date d'entrée, mandat et durée de celui-ci.
- 11 - Nombre total de juges au 31 mars 2008 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.
- 12 - Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les instances reconnues, y compris la représentativité des femmes aux conférences régionales des élus, dans les commissions scolaires et dans les conseils municipaux.

Étude des crédits 2008-2009

*MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE***Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 13 - Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2007-2008. Cibles visées pour 2008-2009.
- 14 - Ventilation par sexe pour les postes de sous-ministres, sous-ministres associés et sous-ministres adjoints, dirigeants d'organismes pour l'année 2007-2008.
- 15 - Liste des organismes ayant reçu une subvention et ventilation des sommes accordées en 2007-2008 pour le programme *À égalité pour décider*.
- 16 - Bilan détaillé des programmes gouvernementaux pour lesquels l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) s'est appliquée en 2007-2008 et résultats.
- 17 - Bilan détaillé et ventilation annuelle des mesures et sommes accordées depuis 2000 en lien avec la Marche mondiale des femmes. Ventilation spécifique à 2007-2008 et ventilation pour 2008-2009.
- 18 - Copie des documents relatifs à la violence conjugale produits en 2007-2008 et bilan détaillé par catégorie d'action des dépenses liées au Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale. Dépenses en publicité sur la violence conjugale pour 2007-2008 et nom de la publicité.
- 19 - Études, avis, analyses, recommandations à l'égard du système de perception des pensions alimentaires produits en 2006-2007 et 2007-2008.
- 20 - Bilan des actions engagées afin que la pension alimentaire reçue par les bénéficiaires de l'aide financière ne soit plus comptabilisée comme un revenu. Détails financiers de cette mesure.
- 21 - Liste des organismes voués à l'accueil et l'intégration des femmes immigrantes et ventilation des subventions octroyées à ces organismes en 2007-2008.
- 22 - Bilan du comité de travail interministériel qui a pour mandat « d'examiner les mesures de protection des droits accordés aux femmes migrantes victimes de trafic ». Liste des membres, nombre de rencontres tenues depuis sa création, copie des documents produits en 2006-2007 et 2007-2008 et échéancier prévu pour 2008-2009.
- 23 - Bilan des travaux d'actualisation de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine.

Étude des crédits 2008-2009

*MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE***Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 24 - Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2006-2007, 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.
- 25 - Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des CAVAC pour l'année 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.
- 26 - Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle : bilan des travaux effectués en 2007-2008. Indiquer les sommes rattachées à l'application de ces orientations, le bilan des mesures mises en place de même que les prévisions financières pour 2008-2009 réservées à cette fin. Travaux engagés ou à prévoir en 2008-2009 en lien avec le renouvellement de cette politique.
- 27 - Nombre de rencontres du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle en 2007-2008. Personnes présentes et leur mandat de même que les coûts associés à ces rencontres.
- 28 - Répartition des montants alloués aux activités de soutien et aux activités de prévention pour l'année 2007-2008.
- 29 - Ventilation détaillée des sommes accordées en 2007-2008 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2008-2009.
- 30 - Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.
- 31 - Bilan détaillé des actions prises et les coûts associés pour atteindre les groupes les plus vulnérables aux agressions sexuelles (femmes autochtones, femmes handicapées et femmes des communautés culturelles) pour l'année 2007-2008 et les prévisions pour l'année 2008-2009.
- 32 - Répartition des subventions selon le type d'organisme (centre de traitement et organisme de prévention).
- 33 - Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2007-2008. Ressources financières prévues pour 2008-2009. Liste, localisation et ventilation du financement accordé à tous les organismes qui ont été financés en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Copie des critères de financement généraux et spécifiques.

Étude des crédits 2008-2009

*MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE***Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 34 - Bilan de la Loi sur l'équité salariale.
- 35 - Bilan des mesures appliquées en 2007-2008 pour sensibiliser les jeunes à la violence. Ventilation des sommes accordées à cette fin et prévisions des sommes accordées pour 2008-2009.
- 36 - Sommes accordées en 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 ainsi que les prévisions pour 2008-2009, sous réserve d'approbation des crédits, des sommes accordées pour le soutien aux organismes communautaires oeuvrant auprès des hommes violents. Liste détaillée des organismes.
- 37 - Bilan des mesures de soutien pour les mères adolescentes et ventilation des sommes qui y sont rattachées pour 2007-2008. Prévisions pour 2008-2009.
- 38 - Copie de tous les documents relatifs aux grossesses précoces produits en 2007-2008.
- 39 - Liste de tous les contrats de moins de 25 000 \$ octroyés à des particuliers ou des entreprises, incluant le nom du particulier ou de l'entreprise, le montant et la nature du contrat. Pour une entreprise, le nom de la personne en charge du contrat pour cette entreprise, ainsi que le nom du (ou des) propriétaire(s) de l'entreprise.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 1 - **Prévisions budgétaires pour l'année en cours et ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour le ministère et pour tous les organismes sous sa juridiction pour l'année 2007-2008.**
2. **Pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence :**
 - a. nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents;
 - b. liste des personnes rencontrées en précisant le but de la rencontre;
 - c. frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation;
 - d. liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.
- 3 - **Liste de tous les effectifs en poste au Secrétariat pour les trois dernières années et prévisions des besoins d'effectifs pour 2008-2009.**
- 4 - **Liste des effectifs du Conseil du statut de la femme ventilés par région pour les trois dernières années et prévisions pour 2008-2009.**
- 5 - **Nombre total de juges au 31 mars 2008 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.**
- 6 - **Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les instances reconnues, y compris la représentativité des femmes aux conseils régionaux de développement (avant leur abolition), aux conférences régionales des élus, dans les commissaires scolaires et dans les conseils municipaux.**
- 7 - **Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2007-2008. Cibles visées pour 2008-2009.**
- 8 - **Ventilation par sexe pour les postes de sous-ministres, sous-ministres associés et sous-ministres adjoints, dirigeants d'organismes pour l'année 2007-2008.**
- 9 - **Copie des documents relatifs à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et détails des travaux engagés et prévus en lien avec cette approche. Bilan détaillé des programmes gouvernementaux pour lesquels l'ADS s'est appliquée en 2007-2008. Bilan détaillé des mesures pour lesquelles s'est appliquée l'ADS. Résultats de cette analyse.**
- 10 - **Copie des documents relatifs à l'approche intégrée de l'égalité (AIE) et détails des travaux engagés et prévus en lien avec cette approche.**

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 11 - Copie des documents relatifs à la violence conjugale produits en 2007-2008 et bilan détaillé par catégorie d'action des dépenses liées au Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale. Dépenses en publicité sur la violence conjugale pour 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009 et nom de la publicité.
- 12 - Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2006-2007, 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.
- 13 - Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des CAVAC pour l'année 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.
- 14 - Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle : bilan des travaux effectués en 2007-2008. Indiquer les sommes rattachées à l'application de ces orientations, le bilan des mesures mises en place de même que les prévisions financières pour 2008-2009 réservées à cette fin. Travaux engagés ou à prévoir en 2008-2009 en lien avec cette politique.
- 15 - Ventilation détaillée des sommes accordées en 2007-2008 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2008-2009.
- 16 - Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.
- 17 - Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2007-2008. Ressources financières prévues pour 2008-2009. Liste, localisation et ventilation du financement accordé à tous les organismes qui ont été financés en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Copie des critères de financement.
- 18 - Bilan des mesures appliquées en 2007-2008 pour sensibiliser les jeunes à la violence. Ventilation des sommes accordées à cette fin et prévisions des sommes accordées pour 2008-2009.
- 19 - Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2006-2007, 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 1- Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2007-2008, dont font partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus et/ou attendus.

- **Comité interministériel du projet mobilisateur « Le soutien à la progression des Québécoises dans les sciences et l'innovation technologique »**

Mandat : Élaboration d'un plan d'action interministériel en vue de favoriser et de soutenir la progression des Québécoises en sciences et en technologies.

Ce comité est coordonné par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il est composé des représentantes d'Emploi-Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère des Transports, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le Secrétariat à la condition féminine offre un soutien technique.

- **Groupe de travail portant sur la protection sociale des personnes salariées d'agence de placement du personnel**

Mandat : Faire le point sur les pratiques contractuelles de l'industrie du placement temporaire et proposer des solutions aux iniquités constatées en ce domaine.

Le groupe de travail est présidé par le ministère du Travail et composé, entre autres, des personnes mandatées par le Conseil du patronat du Québec, l'Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel, l'organisme Au Bas de l'échelle, la Fédération des femmes du Québec et le Secrétariat à la condition féminine qui siège en tant que membre observateur. Théoriquement, le comité existe toujours, mais il est resté inactif depuis le printemps 2007 et aucune décision n'a été prise concernant la suite des travaux.

- **Comité interministériel concernant les réalités masculines**

Mandat : Analyser et voir à l'opérationnalisation des recommandations du rapport Rondeau. Au terme de ces travaux, le comité produira un rapport et présentera des recommandations.

Le groupe de travail est présidé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il est composé des personnes mandatées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère de la

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Justice, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Secrétariat à la condition féminine). Aucune date butoir n'a été avancée pour la réalisation des travaux.

- **Comité interministériel sur l'action communautaire**

Mandat : Mettre en œuvre le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire dans une démarche d'harmonisation, de cohérence et de simplification.

Le comité interministériel sur l'action communautaire est présidé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Il est composé des personnes mandatées par les ministères concernés par le financement de groupes communautaires.

- **Comité interministériel sur l'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec**

Mandat : Soutenir la réalisation des projets ADS et les équipes désignées, participer à la conception et l'implantation d'une approche gouvernementale répondant à la fois au principe de l'égalité entre les sexes et à l'amélioration des services publics à la population, participer à l'élaboration et à la mise en place d'une instrumentation pertinente pour le personnel concerné de la fonction publique et faire des recommandations au comité directeur pour faciliter l'introduction progressive de l'ADS dans les ministères et organismes ainsi que dans les instances locales et régionales.

La coordination du comité interministériel est assurée par le Secrétariat à la condition féminine. Il est composé des ministères et organismes qui intègrent l'ADS au sein d'un projet ainsi que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et le ministère du Conseil exécutif (MCE).

Note : La politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* lancée en 2006 donne un nouveau souffle à l'ADS et vise, entre autres, à ce que les organisations gouvernementales ainsi que les instances locales et régionales intègrent, dans leurs façons de faire et leurs décisions, la préoccupation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est prévu d'appliquer l'ADS dans l'appareil gouvernemental à au moins quinze projets, programmes ou mesures qui ont des répercussions sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

- **Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle**

Mandat : Coordonner le suivi de la mise en œuvre de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale ; prévenir, dépister, contrer* et des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle* ainsi que des plans d'action s'y rattachant.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

La coprésidence du comité interministériel est assurée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF). Il est composé des représentants et représentantes des ministères suivants : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (deux personnes), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (une personne), ministère de la Famille et des Aînés (une personne), ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (une personne), ministère de la Justice (deux personnes), ministère de la Santé et des Services sociaux (deux personnes), ministère de la Sécurité publique (deux personnes), ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF) (deux personnes) et ministère du Conseil exécutif (SAA) (une personne).

Le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle comprend par ailleurs plusieurs sous-comités : le sous-comité conseil sur la campagne de sensibilisation à la violence conjugale, le sous-comité conseil sur la campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles, le sous-comité sur l'entente multisectorielle, le sous-comité responsable du suivi du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale - volet autochtone* et le sous-comité sur la traite des femmes migrantes. Un tableau du mandat et de la composition de chacun de ces sous-comités est disponible en annexe.

- **Groupe de travail chargé d'évaluer le Régime québécois d'indemnisation d'actes criminels**

Mandat : Définir les fondements, la nature, les caractéristiques et les objectifs d'un régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels; examiner la liste des actes criminels couverts, les critères et conditions d'admissibilité, les modalités d'indemnisation du préjudice pour assurer un traitement équitable des victimes; recommander, le cas échéant, des scénarios de modification au régime avec des estimés des coûts.

La présidence du comité est assurée par M^e Madeleine Lemieux, membre du Barreau. Il est composé des représentants et représentantes du ministère de la Justice, du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF).

- **Comité de suivi de la mise en œuvre de la disposition législative concernant la possibilité de résilier un bail pour des motifs de violence conjugale ou d'agression sexuelle**

Mandat : S'assurer que les victimes de violence conjugale ou d'agression sexuelle dont la vie demeure menacée puissent se prévaloir de cette nouvelle disposition, et cela, dans l'ensemble des régions du Québec.

Le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine agit à titre d'expert-conseil au sein de ce comité. Des représentants du ministère de la Justice, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que des principaux groupes de femmes directement concernés par la violence conjugale et les agressions à caractère sexuel sont membres de ce groupe de travail.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- **Réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

Mandat : Conseiller les autorités afin que les ministères concernés intègrent la préoccupation du respect des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses activités, ses programmes et ses services. On s'assure également de la réalisation des engagements pris par les différents ministères ou organismes dans le cadre du plan d'action gouvernemental 2007-2010.

La coordination du réseau des responsables est assurée par le Secrétariat à la condition féminine. Le réseau est composé des représentantes et représentants de 31 ministères et organismes gouvernementaux. Les responsables du réseau sont désignés par les autorités des ministères et organismes engagés dans la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces personnes assurent la liaison avec le SCF.

LES SOUS-COMITÉS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE, FAMILIALE ET SEXUELLE

Nom	Mandat	Membres
<p>1. SOUS-COMITÉ CONSEIL SUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA VIOLENCE CONJUGALE</p>	<p>Conseiller les directions des communications (MJQ et MCCCCF) et la firme de publicité quant au contenu du message publicitaire à être produit.</p> <p>Date de création : 20 avril 2005</p> <p>Durée du mandat : indéterminée</p> <p>Référence : mesure 4 du Plan d'action violence conjugale</p>	<p>Martine Bérubé MJQ Hélène Cadrin MCCCCF (SCF) Josette Tardif MSSS Diane Prud'homme RPMHTFVVC Robert Ayotte Accord Mauricie</p> <p>Représentantes et représentants des directions des communications du MJQ et du MCCCCF</p>
<p>2. SOUS-COMITÉ RESPONSABLE DU SUIVI DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2004-2009 EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE - VOLET AUTOCHTONE</p>	<p>Assurer la mise en œuvre de l'ensemble des engagements contenu au Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale pour le volet autochtone.</p> <p>Date de création : 24 mai 2005</p> <p>Durée du mandat : indéterminée</p> <p>Référence : Plan d'action violence conjugale : Volet autochtone</p>	<p>Jacques Prégent (prés) MJQ Sylvie Poudrier SAA Josée Laroche MSSS Nancy Aubin BAVAC Claudia Lévesque MSP Natalie Rosebush MSSS Nathalie Savard MSP</p>
<p>3. SOUS-COMITÉ SUR L'ENTENTE MULTISECTORIELLE</p>	<p>Fournir une évaluation de la mise en œuvre et de l'application de l'Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique.</p> <p>Date de création : 13 décembre 2005</p> <p>Durée du mandat : indéterminée</p> <p>Référence : Mesure 49 Plan d'action en agression sexuelle</p>	<p>Line Bérubé (prés) MSSS Rachel Boivin DPCP Charlaine Jean MELS Louise Guay MFA Annie-Ève Girard MSSS Louise Motard MSP</p>
<p>4. SOUS-COMITÉ SUR LA TRAITE DES FEMMES MIGRANTES</p>	<p>Examiner les mesures de protection des droits accordés aux femmes migrantes victimes de trafic, et ce, dans le respect des compétences du gouvernement du Québec et examiner les possibilités de négocier une entente avec le gouvernement fédéral sur cette question.</p> <p>Date de création : 17 octobre 2005</p> <p>Durée du mandat : non déterminée.</p> <p>Référence : Marche mondiale des Femmes 2005</p>	<p>Martine Bérubé (prés) MJQ Nancy Aubin (sec) MJQ Hélène Cadrin MCCCCF (SCF) Hélène Simon MSP Christiane Huot MICC Chantal Drolet MICC Josée Laroche MSSS</p>
<p>5. SOUS-COMITÉ CONSEIL SUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX AGRESSIONS SEXUELLES</p>	<p>Conseiller les directions des communications (MJQ et MCCCCF) et la firme de publicité quant au contenu du message publicitaire à être produit.</p> <p>Date de création : 15 février 2008</p> <p>Durée du mandat : indéterminée</p> <p>Référence : Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle</p>	<p>Martine Bérubé MJQ Hélène Cadrin MCCCCF (SCF) Josée Tardif MSSS Carole Tremblay Regroupement des CALACS Nicole Larroche CAVAC de l'Estrie</p> <p>Représentantes et représentants des directions des communications du MJQ et du MCCCCF</p>

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 2- Pour l'année 2007-2008, le nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.

Aucune personne employée à statut occasionnel n'a eu de contrat qui n'a pas été renouvelé.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 3- Pour l'année 2007-2008, le nombre d'employés à statut occasionnel qui ont été congédiés, par secteur d'activité.

Aucune personne employée à statut occasionnel n'a été congédiée.

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 4- Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2007-2008 et comparaison avec les quatre années précédentes.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE		
Année financière	Nombre d'employées occasionnelles	Pourcentage d'employées occasionnelles
2007-2008	5	20 %

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 5- Nombre et pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents pour 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 et pour 2007-2008.

Un employé occasionnel est devenu permanent pour 2007-2008.

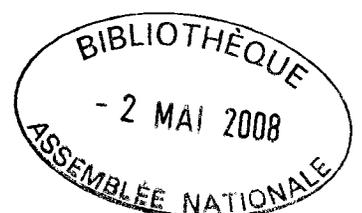
Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 6- Frais de traduction et liste des documents traduits incluant la liste des contrats et le nom des firmes sélectionnées, de même que les coûts pour l'année 2007-2008.

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
ANGLOCOM	Documents d'invitation – Rencontre avec les responsables de l'égalité dans les conférence régionales des élus (CRE)	390,26 \$
ANGLOCOM	Dépliant, guide et présentation ppt sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) (anglais)	1 707,89 \$
ANGLOCOM	Dépliant sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) (anglais)	100,00 \$
ANGLOCOM	Programme À égalité pour décider Guide d'information et formulaires (anglais)	874,38 \$
ANGLOCOM	Présentation ppt en violence conjugale et agression sexuelle - Novembre 2007 (anglais)	644,02 \$
ANGLOCOM	Dépliant à l'intention des victimes de violence conjugale (anglais)	607,00 \$
ANGLOCOM	Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (anglais)	2 645,44 \$
TURBINE GRAPHIQUE	Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle (espagnol)	2 800,00 \$



Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 7- Copie de la partie accessible au public de tous les mémoires déposés au Conseil des ministres en 2007-2008 et qui ont transité par le Secrétariat à la condition féminine.

Un seul mémoire a transité par le Secrétariat à la condition féminine :

- Reconduction du programme d'aide financière À égalité pour décider

MÉMOIRE AU CONSEIL DES MINISTRES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le 30 janvier 2008

DE : Madame Christine St-Pierre
 Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

OBJET : Reconduction du programme d'aide financière *À égalité pour décider*

PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

1. Exposé de la situation

65735

1.1 Le programme *À égalité pour décider*

Le programme d'aide financière *À égalité pour décider* a comme objectif général de favoriser l'augmentation du nombre de femmes dans les postes de décision des instances locales et régionales de toutes les régions du Québec et, par voie de conséquence, la réduction des obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement à l'exercice du pouvoir.

Depuis sa création en 1999, le programme *À égalité pour décider* est sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine (SCF) qui relève maintenant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Il a été initialement approuvé par le Conseil des ministres pour une période de cinq ans, soit de 1999-2000 à 2003-2004. Il a été prolongé pour une année en 2004-2005 et pour trois années en 2005-2006. L'objectif de cette demande est de reconduire le programme.

Depuis ses débuts en 1999, le programme *À égalité pour décider* possède une enveloppe budgétaire annuelle de 1 000 000 \$. Il permet d'aider financièrement des organismes locaux et régionaux et, depuis 2004, des organismes autochtones et nationaux qui conçoivent et réalisent des projets annuels pour augmenter le nombre de femmes dans des postes de décision des instances locales et régionales de toutes les régions du Québec. En 2005, il a été bonifié de façon à permettre aux organismes de présenter des projets d'une durée maximale de 36 mois. Rappelons que les projets pluriannuels favorisent la planification des activités des organismes sur une base triennale, ce qui évite aux organismes de présenter un nouveau projet chaque année et leur permet une vision à plus long terme.

Toutefois, l'enveloppe budgétaire est demeurée la même, soit 1 000 000 \$ par année depuis le début du programme. Précisons que depuis 2004-2005, l'enveloppe attribuée aux projets des organismes locaux et régionaux a été diminuée à 900 000 \$, puisqu'une proportion de 10 % de l'enveloppe totale a été réservée pour les projets des organismes nationaux.

Le cadre normatif 2005-2008 prévoit la répartition de l'enveloppe annuelle comme suit :

- 100 000 \$ pour les projets annuels et pluriannuels d'organismes nationaux;
- 300 000 \$ pour les projets annuels d'organismes locaux et régionaux;
- 600 000 \$ pour les projets pluriannuels d'organismes locaux et régionaux.

La ministre responsable de la Condition féminine procède, chaque année, à un appel de projet pour le programme *À égalité pour décider*. Chaque projet reçu est analysé par le Secrétariat à la condition féminine qui transmet cette analyse à un comité conseil formé d'un représentant par région administrative. Ce comité conseil délibère et arrive à un consensus en ce qui a trait aux projets à subventionner et aux montants de subvention à verser. Sa recommandation est transmise à la ministre responsable de la Condition féminine.

Le programme *À égalité pour décider* permet de répondre à un besoin exprimé par les milieux locaux, régionaux et nationaux pour concrétiser la 6^e orientation de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* qui vise une plus grande participation des femmes dans les instances décisionnelles.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine souhaite obtenir l'aval du gouvernement pour reconduire le programme *À égalité pour décider* qui s'inscrit

dans le cadre de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* adoptée en décembre 2006.

1.2 L'évaluation du programme

Le rapport d'évaluation du programme *À égalité pour décider* qui a été présenté en août 2007 par le ministère de la Famille et des Aînés apporte un solide appui à la raison d'être de ce programme de subvention : « La pertinence de l'objectif visé par le programme *À égalité pour décider*, soit de favoriser la participation des femmes dans les instances décisionnelles, est clairement confirmée par les parties concernées par cette étude. » L'objectif du programme est toujours pertinent étant donné que plusieurs instances décisionnelles ne sont pas encore arrivées à la parité, notamment au plan municipal, un des paliers les plus importants de la vie démocratique.

Le programme a également un impact évident selon ce même rapport : « Bien qu'on soit généralement plus hésitant à parler d'effets quantifiables au chapitre de la proportion de femmes au sein des instances décisionnelles, d'autres effets sont très bien reconnus [tels] [...] la sensibilisation des femmes, mais aussi des instances décisionnelles [...] » Le programme *À égalité pour décider* aiderait également à la reconnaissance de la problématique au sein de la population et à l'augmentation du nombre de candidatures féminines pour les postes décisionnels.

De plus, on observe un certain nombre d'obstacles relevant des mentalités empreintes de stéréotypes liés aux rôles, responsabilités et comportements des femmes et des hommes. Parmi les facteurs limitatifs identifiés par les personnes participant à l'évaluation du programme, on retrouve la conciliation travail-famille, les responsabilités familiales, la surcharge de travail des femmes, le manque de confiance en elles, la discrimination, la résistance culturelle, le conservatisme sociétal en général, le manque d'intérêt des femmes face à la politique, le pouvoir des hommes en place, le manque de volonté des partis politiques, etc. Aussi, plusieurs études évoquent le double standard qui s'applique au leadership selon le sexe et démontrent que les qualités attribuées au leadership ne correspondent pas aux caractéristiques associées socialement aux femmes, et ce, à travers différentes cultures. Bref, à la source de l'absence des femmes dans les postes de pouvoir, se profilent des représentations mentales et des perceptions qui induisent des inégalités entre les femmes et les hommes. Il est important de travailler à les modifier afin de favoriser la progression des femmes dans tous les postes de décision de la société.

Une constatation du rapport d'évaluation est celle de l'insuffisance du financement du programme. Les parties concernées par l'étude affirment que l'enveloppe actuelle ne permet pas de financer adéquatement les projets subventionnés.

1.3 L'engagement gouvernemental

L'égalité de fait entre les femmes et les hommes apparaît comme un projet de société permanent et complexe. Une répartition équitable du pouvoir économique, social et politique est indispensable pour que les femmes participent aux décisions qui façonnent leur milieu de vie, orientent les destinées collectives et définissent les priorités et l'allocation de ressources. Pour que les femmes deviennent de véritables partenaires du développement local et régional, elles doivent participer en plus grand nombre à la prise de décision.

Il est à noter que l'objectif de parité de représentation entre les femmes et les hommes dans les instances décisionnelles du Québec est loin d'être atteint :

- 25,6 % des députés à l'Assemblée nationale sont des femmes;
- 13,4 % des maires et 26,5 % des conseillers municipaux sont des femmes;
- les conseils d'administration et les conseils exécutifs des CRE sont composés d'environ 30 % de femmes.

Les multiples difficultés pour parvenir à la parité ainsi que les risques de recul militent en faveur de l'affirmation d'une intention claire du gouvernement.

Les objectifs visés par le programme *À égalité pour décider* correspondent à ceux de la politique gouvernementale. De plus, le libellé de l'action 57 du plan d'action 2007-2010 de cette politique est « Maintenir le programme *À égalité pour décider* jusqu'en 2008 ». Cette action stipule que « des travaux portant sur l'évaluation du programme sont en cours et des modifications pourront y être apportées en tenant compte des résultats ».

Le Conseil du statut de la femme, dans son avis de novembre 2004 *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, recommandait de rendre permanent le programme *À égalité pour décider* et d'y consacrer des ressources financières accrues.

Le 8 mars 2007, M^{me} Carole Thériault, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et le premier ministre, M. Jean Charest, rappelant l'objectif de l'atteinte de la parité entre les femmes et les hommes sur les conseils d'administration des 24 sociétés d'État, en lien avec la Loi sur la gouvernance, se sont engagés à reconduire le programme *À égalité pour décider*.

Le Parti libéral du Québec a également pris l'engagement de reconduire le programme dans son énoncé politique *Les Québécoises unies pour réussir le Québec de demain*.

De plus, la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* vise une plus grande participation des femmes dans les instances décisionnelles. En lien avec ce but, deux objectifs ont été retenus :

- viser la parité de représentation dans les lieux de pouvoir;
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance locale et régionale.

2. Lois existantes

Le programme est assujéti à la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001) et au Règlement sur la promesse et l'octroi des subventions (R.R.Q., 1981, c. A-6, r. 22).

3. Solutions possibles

Première solution

La première solution consiste à reconduire le programme *À égalité pour décider*.

Deuxième solution

La deuxième solution consiste à ne pas reconduire le programme.

4. Les avantages et les inconvénients de chacune des solutions possibles

Première solution

Avantages

- Soutiendrait la réalisation de projets locaux et régionaux favorisant l'accès des femmes à des postes de décision;
- satisferait la demande minimale des groupes de femmes concernant la reconduction du programme;
- rejoindrait les conclusions du rapport d'évaluation du programme *À égalité pour décider* qui considère le programme toujours aussi pertinent;
- permettrait au gouvernement d'agir en conséquence avec la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et la nomination d'un Conseil des ministres paritaire.

Inconvénient

- Confirmerait un engagement budgétaire de 1 000 000 \$ du gouvernement du Québec.

Deuxième solution

Avantage

- Économie de 1 000 000 \$

Inconvénients

- Irait à l'encontre de la promesse du Parti libéral du Québec de reconduire le programme *À égalité pour décider*;
- entraînerait des critiques importantes de tous les groupes de femmes du Québec qui valorisent ce programme et particulièrement de la part des organismes qui déposent des projets;
- serait perçue par les groupes de femmes comme un désengagement de l'État dans l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.

5. Analyse comparative

Le programme d'aide financière *À égalité pour décider* permet un rayonnement du Québec sur l'échelle canadienne et internationale. Son caractère unique et novateur suscite l'intérêt des interlocuteurs étrangers et intergouvernementaux.

Le programme *À égalité pour décider* n'a pas d'équivalent dans les autres provinces canadiennes. Par contre, de plus en plus de provinces (Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Ontario) se questionnent sur leur fonctionnement démocratique et ont entrepris des démarches consultatives, notamment sur les moyens à mettre en place pour favoriser une plus grande participation des femmes.

L'atteinte de la parité dans les postes de décision et électifs est depuis plusieurs années une préoccupation à l'échelle internationale. À titre d'exemple, des pays chefs de file comme la Suède, le Danemark et la Norvège ont mis en place des moyens incitatifs dans le but d'augmenter la participation des femmes à la vie politique. Pour sa part, la France a opté pour la voie législative pour augmenter la représentation paritaire et parlementaire des femmes.

6. Activité réglementaire

Ne s'applique pas.

7. Implications financières

Première solution

La reconduction du programme n'impliquerait aucun engagement budgétaire additionnel.

Deuxième solution

La non-reconduction du programme *À égalité pour décider* dégagerait l'enveloppe budgétaire qui lui était attribuée.

8. Relations Intergouvernementales

Ne s'applique pas.

9. Implications territoriales, soit sur les régions, sur la Capitale nationale et sur la Métropole

Le programme bénéficie d'un grand rayonnement aux paliers local et régional et touche toutes les régions du Québec. Afin d'assurer une équité régionale, un comité conseil formé de personnes représentant chacune des régions du Québec fait ses recommandations à la ministre responsable de la Condition féminine. La contribution à l'augmentation du nombre

de femmes dans les instances décisionnelles sur les milieux locaux et régionaux est le principal effet visé en vue de l'atteinte de l'égalité.

10. Implication sur les jeunes

Les jeunes femmes représentent la relève sur laquelle il faut de plus en plus miser pour assurer une présence accrue des femmes dans les postes de décision. Les organismes sont invités à les rejoindre et à les faire bénéficier de formations et d'expériences liées au pouvoir.

11. Consultation entre les ministères

La nature de la solution proposée n'aura pas d'impact sur les programmes ou activités d'autres ministères.

La ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine,



CHRISTINE ST-PIERRE

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 8- Suivi détaillé donné aux engagements contenus dans le plan Québec-Régions en précisant les sommes versées pour 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009.

Dans le volet destiné à « Favoriser la participation des femmes au développement régional » (engagement 11.15), le Secrétariat à la condition féminine était responsable de la mesure suivante :

Reconduire le financement des organismes communautaires femmes dans le cadre du programme *À égalité pour décider* à compter de 2004-2005.

Le programme doté d'un million de dollars par année a été reconduit pour trois autres années à partir de 2008-2009.

Pour les sommes versées dans le cadre du programme *À égalité pour décider* pour 2007-2008, voir le tableau en annexe. Un million de dollars sera versé en 2008-2009 à des organismes de toutes les régions du Québec.

À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER

Liste des projets subventionnés de 2004 à 2008

07-08	
01 - Bas-Saint-Laurent	
Centre de femmes de la Mitis	
Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia	10 500
Centre des femmes du Témiscouata	17 598
Centre-Femmes Catherine-Leblond	18 461
La Maison des femmes de la région de Rimouski	13 644
Regroupement des femmes de la région de Matane	18 500
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	24 000
	<u>102 703</u>
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Centre de femmes La Source	
Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière	20 500
Ligue des droits et libertés Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Syndicat des agricultrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Table de concertation RECIF-02	21 500
	<u>42 000</u>
03 - Capitale-Nationale	
Association YWCA	21 000
Centre d'amitié autochtone de Québec	21 500
Centre international des femmes	
Centre-Femmes aux Plurielles	22 000
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	
Maison communautaire de Missinak	20 000
Regroupement des groupes de femmes de la région 03	22 000
	<u>106 500</u>

À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER

Liste des projets subventionnés de 2004 à 2008

		07-08
04 - Mauricie		
Centre de femmes l'Héritage		
La Gazette de la Mauricie		21 500
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie		24 000
		45 500
05 - Estrie		
Action interculturelles de développement et d'éducation		11 118
Centre pour femmes immigrantes		
Coopérative de solidarité Femmes et Pouvoir de la MRC du Granit		
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie		18 500
Femmes et politique municipale de l'Estrie		12 797
Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (PEPINES)		
		42 415
06 - Montréal		
Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants de Saint-Laurent (CARI)		
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes		22 000
Centre de femmes de Pointe-aux-Trembles		8 972
Centre de femmes de Rosemont		21 000
Centre de référence de la communauté russophone du Québec		21 500
Chantier d'Afrique du Canada		24 000
Collectif des femmes immigrantes		13 000
Ébène Média Stratégies		
L'Écho des femmes de la petite patrie		
La Marie Debout		24 000
Table des groupes de femmes de Montréal		13 000
Y de Montréal		
		147 472

À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER

Liste des projets subventionnés de 2004 à 2008

	07-08
07 - Outaouais	
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	21 000
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)	24 000
Observatoire sur le développement régional de l'analyse différenciée selon les sexes	45 000
08 - Abitibi-Témiscamingue	
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or	12 943
Centre de femmes du Témiscamingue	20 500
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	33 443
09 - Côte-Nord	
Club politique féminin Côte-Nord	24 000
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	22 000
Regroupement local des femmes innues de la communauté de Ekuanitshit	20 500
10 - Nord-du-Québec	
Centre Indien Cri de Chibougamau	20 500
Comité condition féminine Baie-James	20 500
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
Regroupement des femmes La Sentin'Elles	24 500
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles	24 500
12 - Chaudière-Appalaches	
Centre de référence pour les femmes de la région de l'Amiante	
Centre-Femmes de Bellechasse	
Centre-Femmes de Lotbinière	13 000
Centre-Femmes La Jardilec	19 500
Femmes d'influenceS	19 000
L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet	19 752
Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches	19 000
Vision Femmes Beauce-Sartigan	20 500
	110 752

À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER

Liste des projets subventionnés de 2004 à 2008

		07-08
13 - Laval		
Table de concertation de Laval en condition féminine		21 000
		<u>21 000</u>
14 - Lanaudière		
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière		20 500
		<u>20 500</u>
15 - Laurentides		
Centre de femmes Liber'Elles		5 215
La Mouvance, centre de femmes		
Réseau des femmes des Laurentides		22 000
		<u>27 215</u>
16 - Montérégie		
Centre D'Main de femmes Salaberry-de-Valleyfield		
Convergence Femmes Roussillon		
Le Réseau des élues municipales de la Montérégie		22 000
Maison internationale de la Rive-Sud		
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie		
		<u>22 000</u>
17 - Centre-du-Québec		
Syndicat des agricultrices du Centre-du-Québec		
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec		22 000
		<u>22 000</u>
Organismes nationaux		
Collectif Féminisme et Démocratie		24 600
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)		
Égale Action		4 000
Fédération des femmes du Québec		16 000
Fédération des locataires de HLM du Québec		
Femmes autochtones		
Groupe Femmes, Politique et Démocratie		18 000
Réseau des tables des groupes de femmes du Québec		23 400
Réseau québécois des femmes en environnement		14 000
		<u>100 000</u>

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 9- Liste des travaux effectués en 2007-2008 et ventilation des sommes liées au rapport de Jean Bernier, *Rapport sur les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnel*. Prévisions des travaux et des sommes qui s'y rattacheront pour 2008-2009.

- La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine exprime son soutien à toute intervention visant à élargir la portée des lois du travail à l'emploi atypique et à améliorer les conditions de protection sociale rattachées à cette forme d'emploi.
- L'application des lois du travail est sous la responsabilité de M. David Whissel, ministre du Travail. Il appartient donc à cette autorité administrative de proposer les modifications nécessaires pour répondre aux besoins des personnes vivant une situation de travail non traditionnelle. Il appartient aussi au ministre du Travail de vous informer des travaux réalisés en 2007-2008.
- Le groupe de travail est présidé par le ministère du Travail et composé, entre autres, des personnes mandatées par le Conseil du patronat du Québec, l'Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel, l'organisme Au Bas de l'échelle, la Fédération des femmes du Québec et le Secrétariat à la condition féminine qui siège en tant que membre observateur.
- Le comité s'est réuni à plusieurs reprises entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007. Les deux parties ont alors tenté de produire un document conjoint qui représentait un portrait des pratiques de l'industrie du placement temporaire. Le groupe de travail a interrompu ses activités : les deux parties ont décidé de produire deux rapports distincts.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 10- Liste des nominations de femmes pour des postes de cadre, de professionnelle, de sous-ministre en titre, adjointe et associée pour l'année 2007-2008 dans la fonction publique et parapublique québécoise. Date d'entrée, mandat et durée de celui-ci.

Pour les postes de sous-ministres en titre, adjointes et associées, voir le tableau de la question 14.

AU 31 MARS 2007*	PERSONNEL PROFESSIONNEL**	PERSONNEL D'ENCADREMENT
Nombre total d'employés réguliers en place	323	104
Nombre de femmes en place	187	35
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie	57,9%	33,7%

* Tiré du *Rapport annuel de gestion 2006-2007*, Ministère du Conseil exécutif, Gouvernement du Québec, 2007, p. 85. Voir : http://www.mce.gouv.qc.ca/publications/rapport_ann_gestion_06_07.pdf.

** Y compris ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, médecins et dentistes.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 11- Nombre total de juges au 31 mars 2008 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.

Voir tableaux ci-joints.

**REPRÉSENTATION FÉMININE ET MASCULINE
DANS LA MAGISTRATURE
AU 31 MARS 2008**

COUR DU QUÉBEC	M	F
Chambre de la jeunesse	30	21
Chambre criminelle et pénale	56	15
Chambre civile	48	19
Juridiction mixte	49	26
Juge responsable des cours municipales	1	
TOTAL	184	81

RÉPARTITION PAR RÉGION	M	F
01 – Est du Québec 09 – Côte-Nord	15	1
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	3
03 – Québec	33	11
04 – Mauricie-Bois-Francs	10	4
05 – Estrie	11	2
06A – Montréal	52	33
06E – Laval	2	4
07 – Outaouais	6	4
08 – Nord-Ouest	6	3
14 – Laurentides	14	5
15 – Lanaudière	6	1
16 – Montérégie	22	10
TOTAL	184	81

JUGES DE PAIX MAGISTRATS	17	15
COURS MUNICIPALES	76	11

**PARTICIPATION DES FEMMES AUX INSTANCES DE POUVOIR
QUÉBEC, 1990-2008 ***

Instances judiciaires	2008			
	F	H	Total	%
Cour d'appel (1)	7	13	20	35,0%
Cour supérieure (1)	48	95	143	33,6%
Cour du Québec	81	184	265	30,6%
Cours municipales	11	76	87	12,6%

* Source : Ministère de la Justice pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,
1er avril 2008

(1) Excluant les juges surnuméraires et les postes vacants.

(2) Excluant les postes vacants

Juges de paix à pouvoirs étendus et juges de paix magistrats

2008			
F	H	Total	%
15	17	32	46,9%

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 12- Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les instances reconnues, y compris la représentativité des femmes aux conférences régionales des élus, dans les commissions scolaires et dans les conseils municipaux.

Présence des femmes dans les lieux décisionnels reconnus

	ANNÉE 2007		
	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL	FEMMES %
Municipal			
Maires et mairesses	153	1105	13,8
Conseils municipaux	1841	6988	26,3
Conférence régionale des élus (CRE)			
Conseil d'administration	168	619	27,1
Conseil exécutif	39	136	28,7
Commissions scolaires			
Assemblée des commissaires	695	1442	48,2
Présidence	31	69	44,9

Source : Conseil du statut de la femme, *Présence des femmes et des jeunes de 35 ans et moins dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux – 2007.*

<http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/stat/17part2007.pdf>

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 13- **Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2007-2008. Cibles visées pour 2008-2009.**

Au 29 février 2008, à l'exclusion des 226 organismes de la Santé et des Services sociaux, 261 organismes sont soumis à la Loi dans les divers autres réseaux.

État global de la situation pour ces 261 organismes :

- 260 soit 99,6 % ont complété l'analyse de leurs effectifs;
- 256 soit 98 % ont reçu l'avis d'élaboration;
- 240 soit 92 % ont élaboré un programme d'accès à l'égalité;
- 220 soit 84 % implantent actuellement un programme d'accès à l'égalité.

De plus, des informations actualisées sont présentées sur le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

- Le déficit à combler pour les femmes dans les trois réseaux de l'éducation correspond à :
 - 3,7 % dans les commissions scolaires;
 - 7 % dans les institutions privées d'enseignement;
 - 7,1 % dans les cégeps.
- Dans les autres secteurs, le déficit à combler pour les femmes est plus élevé. Il correspond à :
 - 9,1 % pour le secteur municipal;
 - 17,6 % pour le personnel policier de la Sûreté du Québec.
- Selon les catégories professionnelles, le rapport mentionne que les trois réseaux de l'éducation, le secteur municipal et les sociétés d'État devront augmenter le nombre de femmes dans les emplois de cadres, particulièrement dans les cégeps où l'effort de rattrapage est de 25 % pour le personnel de direction.

Programme d'accès à l'égalité en emploi dans la fonction publique québécoise

Voir *Rapport annuel de gestion 2006-2007*, page 73, annexe 6 (ci-joint).

Femmes

Taux d'embauche des femmes 2006-2007

	Réguliers	Occasionnels	Étudiants	Stagiaires
Nombre de femmes embauchées	951	5 553	1 901	415
Taux d'embauche (%)	59,8	62,7	63,0	46,1

Taux de représentativité des femmes au sein de l'effectif régulier au 31 mars 2007

	Personnel d'encadrement ¹	Personnel professionnel ²	Personnel technicien assimilé	Personnel de bureau	Personnel des agents de la paix	Personnel ouvrier	Total
Nombre total d'employés réguliers en place	4 479	19 806	16 527	11 392	3 079	1 235	56 518
Nombre de femmes en place	1 608	9 167	9 702	9 881	998	56	31 412
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	35,9	46,3	58,7	86,7	32,4	4,5	55,6

1 Les données incluent le personnel de la haute direction.

2 Les données incluent les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 14- Ventilation par sexe pour les postes de sous-ministres, sous-ministres associés et sous-ministres adjoints dirigeants d'organismes pour l'année 2007-2008.

	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL	POURCENTAGE
Ministères			
Sous-ministres	10	28	35,7 %
Sous-ministres associées/adjointes	34	101	33,6 %
Organismes gouvernementaux			
Présidentes	34	116	29,3 %
Vice-présidentes	20	62	32,2 %
Autres organismes			
Présidente	1	14	7,1 %
Vice-présidentes	0	4	0 %

Ces données, en date du 10 décembre 2007, proviennent du Secrétariat aux emplois supérieurs.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 15- Liste des organismes ayant reçu une subvention et ventilation des sommes accordées en 2007-2008 pour le programme *À égalité pour décider*.

Voir document ci-joint.

À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER

Liste des organismes subventionnés en 2007-2008

		07-08
01 - Bas-Saint-Laurent		
Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia		10 500
Centre des femmes du Témiscouata		17 598
Centre-Femmes Catherine-Leblond		18 461
La Maison des femmes de la région de Rimouski		13 644
Regroupement des femmes de la région de Matane		18 500
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent		24 000
		<u>102 703</u>
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean		
Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière		20 500
Table de concertation RECIF-02		21 500
		<u>42 000</u>
03 - Capitale-Nationale		
Association YWCA		21 000
Centre d'amitié autochtone de Québec		21 500
Centre-Femmes aux Plurielles		22 000
Maison communautaire de Missinak		20 000
Regroupement des groupes de femmes de la région 03		22 000
		<u>106 500</u>
04 - Mauricie		
La Gazette de la Mauricie		21 500
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie		24 000
		<u>45 500</u>
05 - Estrie		
Action interculturelles de développement et d'éducation		11 118
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie		18 500
Femmes et politique municipale de l'Estrie		12 797
		<u>42 415</u>
06 - Montréal		
Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes		22 000
Centre de femmes de Pointe-aux-Trembles		8 972
Centre de femmes de Rosemont		21 000
Centre de référence de la communauté russophone du Québec		21 500
Chantier d'Afrique du Canada		24 000
Collectif des femmes immigrantes		13 000
La Marie Debout		24 000
Table des groupes de femmes de Montréal		13 000
		<u>147 472</u>
07 - Outaouais		
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)		21 000
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)		24 000
		<u>45 000</u>
08 - Abitibi-Témiscamingue		
Centre de femmes du Témiscamingue		12 943
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue		20 500
		<u>33 443</u>

À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER

Liste des organismes subventionnés en 2007-2008

07-08	
09 - Côte-Nord	
Club politique féminin Côte-Nord	24 000
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	22 000
Regroupement local des femmes innues de la communauté de Ekuanitshit	20 500
	<u>66 500</u>
10 - Nord-du-Québec	
Comité condition féminine Baie-James	20 500
	<u>20 500</u>
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles	24 500
	<u>24 500</u>
12 - Chaudière-Appalaches	
Centre-Femmes de Lotbinière	13 000
Centre-Femmes La Jardilec	19 500
Femmes d'influenceS	19 000
L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet	19 752
Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches	19 000
Vision Femmes Beauce-Sartigan	20 500
	<u>110 752</u>
13 - Laval	
Table de concertation de Laval en condition féminine	21 000
	<u>21 000</u>
14 - Lanaudière	
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	20 500
	<u>20 500</u>
15 - Laurentides	
Centre de femmes Liber'Elles	5 215
Réseau des femmes des Laurentides	22 000
	<u>27 215</u>
16 - Montérégie	
Le Réseau des élues municipales de la Montérégie	22 000
	<u>22 000</u>
17 - Centre-du-Québec	
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec	22 000
	<u>22 000</u>
Organismes nationaux	
Collectif Féminisme et Démocratie	24 600
Egale Action	4 000
Fédération des femmes du Québec	16 000
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	18 000
Réseau des tables des groupes de femmes du Québec	23 400
Réseau québécois des femmes en environnement	14 000
	<u>100 000</u>

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 16- Bilan détaillé des programmes gouvernementaux pour lesquels l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) s'est appliquée en 2007-2008 et résultats.

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 17- **Bilan détaillé et ventilation annuelle des mesures et sommes accordées depuis 2000 en lien avec la Marche mondiale des femmes. Ventilation spécifique à 2007-2008 et ventilation pour 2008-2009.**

Le gouvernement du Québec agit dans plusieurs domaines qui sont directement en lien avec les problématiques soulevées lors de la Marche mondiale de l'an 2000.

Pour le gouvernement, la violence faite aux femmes est inacceptable. Les actions engagées jusqu'à présent le prouvent. L'investissement financier du gouvernement québécois dépasse ses engagements.

Parmi les éléments essentiels de la réponse gouvernementale et du suivi de la Marche mondiale des femmes, il importe de souligner par exemple :

Égalité

- L'élaboration de la **politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*** accompagnée d'un premier **Plan d'action** triennal (2007-2010), et d'une enveloppe budgétaire de **24 M\$** pour sa mise en œuvre.
- **L'implantation dans les ministères et organismes de l'analyse différenciée selon les sexes(ADS)**. L'ADS est un processus d'analyse appliqué aux projets des instances décisionnelles, au plan local, régional et national, en vue de favoriser l'atteinte d'une égalité de fait entre les femmes et les hommes.
- **Le dépôt du projet de loi n° 63**, en décembre 2007, qui vise à renforcer le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne. Les deux modifications législatives envisagées au projet de loi consistent à changer un alinéa existant au préambule et à insérer, dans les dispositions interprétatives, un article analogue à l'article 28 de la Charte canadienne des droits et libertés.
- **Conseil des ministres paritaire** – Pour la première fois de son histoire, le gouvernement a nommé un Conseil des ministres composé en parts égales de femmes et d'hommes.
- La **Loi sur la gouvernance des sociétés d'État**, adoptée en 2006, ciblait six sociétés d'État. En 2007, d'autres lois ont ajouté une quinzaine de sociétés d'État si bien que la refonte de cette loi inclut, au total, 24 sociétés d'État.

Liberté

Le gouvernement a mis en place, à l'automne 2005, dans le cadre de ses champs de compétences, un **groupe de travail ayant pour mandat d'examiner**

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

les mesures de protection à accorder aux femmes migrantes victimes de la traite. Ce groupe de travail veille à instaurer des mécanismes d'intervention qui allient à la fois la répression de la traite et la protection des personnes qui en sont victimes.

Le groupe de travail, présidé par le ministère de la Justice, est composé des représentants et représentantes de quatre autres ministères : Immigration et Communautés culturelles, Sécurité publique, Santé et Services sociaux et Culture, Communications et Condition féminine (Secrétariat à la condition féminine).

Le Comité de travail sur la traite a terminé ses consultations en 2007 et examine le modèle provisoire de réponse aux besoins d'éventuelles victimes de la traite au Québec. Il soumettra aux autorités un modèle permanent de services destinés aux personnes migrantes victimes de la traite (hébergement, aide financière, aide psychosociale, aide juridique, etc.).

Le rapport du comité sera déposé aux autorités du MCCCFC et du MJQ au cours du printemps 2008

Sécurité

- Un investissement de 2,5 G\$ au cours des prochaines années pour réaliser le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.
- **Un réinvestissement de 482 M\$ sur cinq ans dans le régime d'aide financière aux études.**

Justice

- **La mise en place, en janvier 2006, d'un groupe de travail portant sur la protection sociale des personnes salariées d'agence de placement de personnel** dont le mandat est « de faire le point sur les pratiques contractuelles de l'industrie du placement temporaire et de proposer des solutions aux iniquités constatées en ce domaine ». Le groupe de travail est **présidé par le ministère du Travail** et composé, entre autres, des personnes mandatées par le **Conseil du patronat du Québec, l'Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel, l'organisme Au Bas de l'échelle, la Fédération des femmes du Québec et le Secrétariat à la condition féminine rattaché au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine** en tant que membre observateur.

Le comité s'est déjà réuni à plusieurs reprises entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007. Bien que théoriquement le groupe de travail existe toujours, aucune décision n'a été prise quant à la poursuite des travaux.

Paix

- Depuis 2003, **le gouvernement a déjà investi et investira, jusqu'en 2009, 100 M\$** pour contrer la violence faite aux femmes et aux enfants qui en sont victimes.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accordé un montant additionnel de 34,5 M\$ aux 106 maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale portant leur financement à 64,5 M\$ en 2007-2008.

Il a aussi accordé 8,5 M\$ aux 123 centres de femmes portant leur financement à 20,3 M\$ en 2007-2008.

Il a accordé 1,75 M\$ aux 35 ressources pour conjoints violents portant leur financement à 4,75 M\$ en 2007-2008.

Il a accordé près de 2 M\$ aux 41 ressources qui interviennent auprès des victimes d'agression sexuelle portant leur financement à près de 9,3 M\$ en 2007-2008.

- Un investissement de **65 M\$** pour réaliser les actions inscrites au *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*, **incluant une campagne de sensibilisation sur la violence conjugale. Cette campagne a débuté le 8 mars 2006.** Elle vise à diminuer l'incidence de la violence dans un contexte conjugal tout comme à réduire la tolérance sociale face à ce type de violence subit généralement par des femmes. La **deuxième phase** a eu lieu à l'automne 2006 dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes. La **troisième phase** a débuté en mars 2007 et portait sur le **caractère inacceptable et criminel de la violence conjugale**. La quatrième phase de la campagne s'est déroulée pendant les Journées d'action contre la violence faite aux femmes, à l'automne 2007. Cette phase a mis à l'avant-scène le message publicitaire de la troisième phase *La violence conjugale est un crime. Contactez votre service de police*.
- Dans le cadre du plan d'action 2007-2010 pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, il est prévu la réalisation d'une première Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles s'adressant au grand public. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a obtenu un financement sur trois ans pour réaliser cette campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles.

La campagne a débuté le 26 mars pour se terminer le 19 avril 2008 dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Cette première phase porte sur la réalité objective des agressions sexuelles, à savoir ce que sont les agressions sexuelles et qui en sont les principales victimes.

- Faisant suite à un engagement du ministère de la Justice dans le *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*, **un amendement fut introduit au Code civil du Québec le 14 décembre 2005.** Le nouvel article 1974.1 C.c. permet à **une victime de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel d'obtenir la résiliation de son bail au motif que sa sécurité ou celle d'un enfant est menacée.** La disposition législative est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006. Un rapport sur l'application de l'article 1974.1 du Code civil est prévu au printemps 2008.

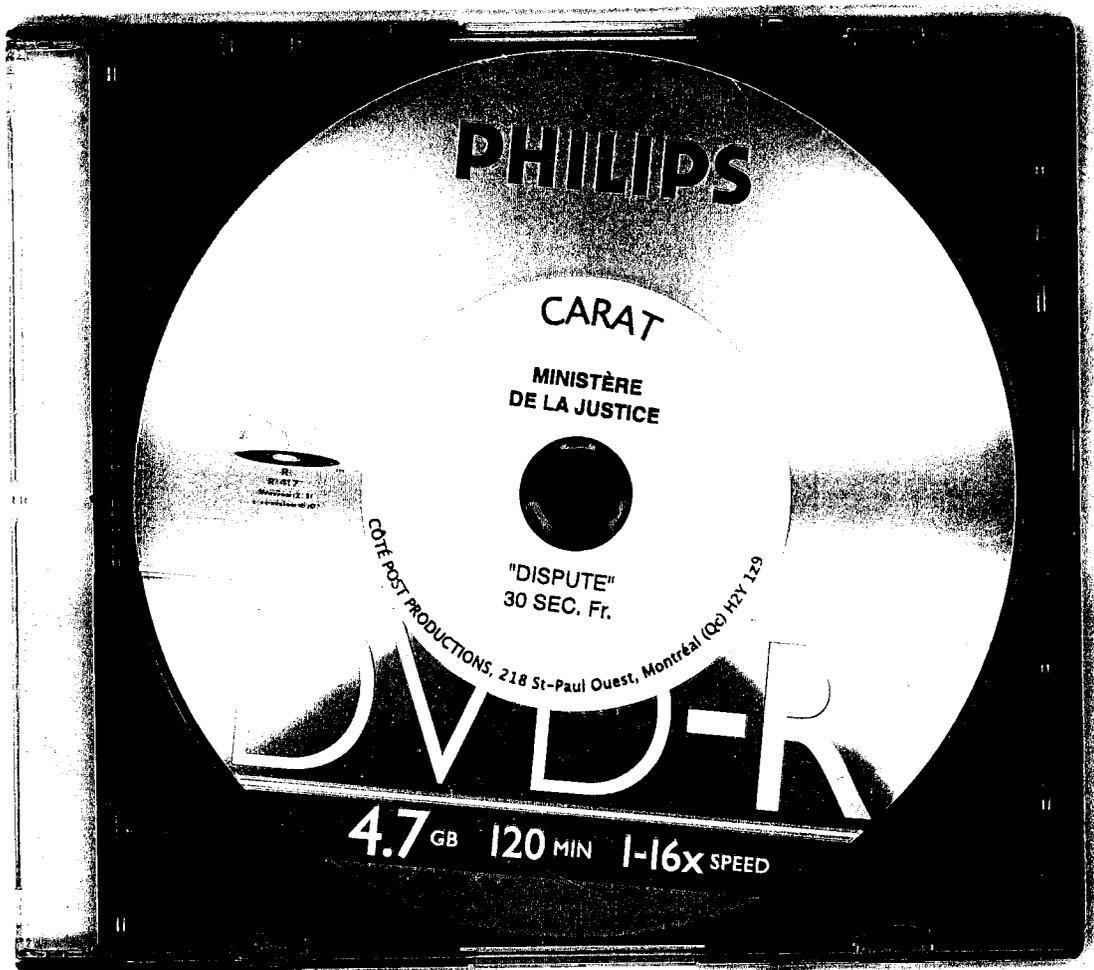
Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 18- **Copie des documents relatifs à la violence conjugale produits en 2007-2008 et bilan détaillé par catégorie d'action des dépenses liées au Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale. Dépenses en publicité sur la violence conjugale pour 2007-2008 et nom de la publicité.**

- Documents relatifs à la violence conjugale :
 - Troisième phase de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale sur le thème « La violence conjugale est un crime. Contactez votre service de police. », mars-avril 2007 (annexe 1);
 - Reproduction du dépliant « Ne restons pas silencieux devant un crime. La violence conjugale est inacceptable. » (annexe 2);
 - Reproduction de l'affiche « Ne restons pas silencieux devant un crime. La violence conjugale est inacceptable. SOS violence conjugale. » (annexe 3).
- BUDGET TOTAL pour la réalisation des phases 3 et 4 de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale pour l'année financière 2007-2008 : 1 050 000\$ (MCCCF : 500 000\$, MCE : 150 000 \$ et MJQ (FAVAC) : 400 000 \$).

*Documents disponibles pour consultation
au Secrétariat de la Commission des affaires sociales*



PHILIPS

CARAT

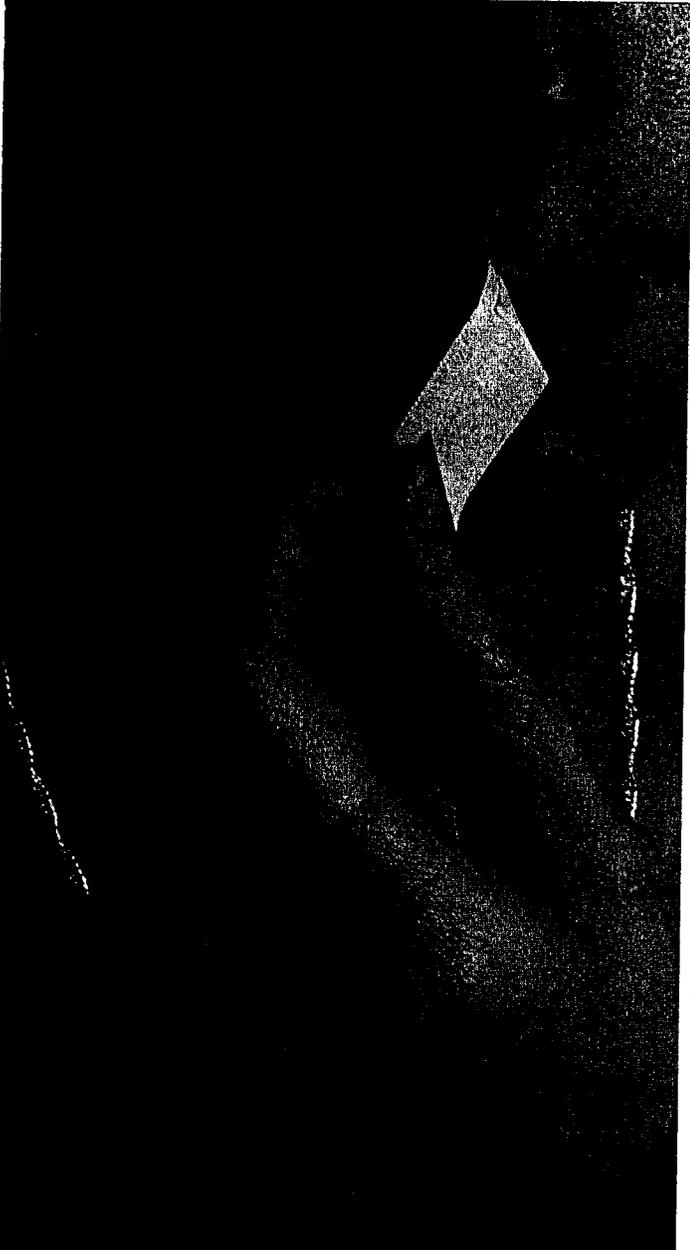
MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

"DISPUTE"
30 SEC. Fr.

COTE POST PRODUCTIONS, 218 St-Paul Ouest, Montréal (QC) H2Y 1Z9

DVD-R

4.7 GB 120 MIN 1-16X SPEED



**Ne restons pas silencieux
devant un crime**
La violence conjugale est inacceptable

VIOLENCE
CONJUGALE

Québec 

LA VIOLENCIA CONJUGAL NO ES UN PROBLEMA DE LA MUJER

SOS VIOLENCE CONJUGALE
1 800 363-9100

NONVIOLENCE
CONJUGALE

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 19- Études, avis, analyses, recommandations à l'égard du système de perception des pensions alimentaires produits en 2006-2007 et 2007-2008.

Le Programme de perception des pensions alimentaires québécois est probablement le plus performant au Canada, du moins si l'on se fie au rapport *Pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint : les statistiques de l'Enquête sur l'exécution des ordonnances alimentaires, 2006-2007*, publié en mars 2008 par Statistique Canada.

Selon les données disponibles de mars 2007, le Québec est la province où le paiement des pensions alimentaires a été le mieux effectué. Dans 79 % des cas, les pensions étaient payées à temps et en entier. Le Québec est également l'endroit où l'on compte le moins de retard dans le paiement des pensions alimentaires, toujours selon le rapport.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 20- **Bilan des actions engagées afin que la pension alimentaire reçue par les bénéficiaires de l'aide financière ne soit plus comptabilisée comme un revenu. Détails financiers de cette mesure.**

- Dans le programme de l'assistance-emploi, le gouvernement a procédé à une amélioration du traitement fiscal des pensions alimentaires, en étendant l'exemption partielle de 100 \$ par mois à tous les enfants pour lesquels une pension alimentaire est versée. Cette modification est en vigueur depuis janvier 2006 et permet la mise en œuvre de l'une des mesures du *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.
- Par ailleurs, le traitement fiscal de la Prime au travail dans le cadre des pensions alimentaires constitue une amélioration par rapport à l'ancien programme, soit le programme APPORT. En effet, le calcul de la Prime au travail, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, ne considère pas les revenus de pension alimentaire, tandis que le programme APPORT considérait les premiers 1200 \$ de pension alimentaire.
- Notons également que les revenus de pension alimentaire sont pris en compte à 100 % dans le calcul de la contribution des étudiantes et étudiants à l'exception des premiers 1200 \$ entièrement exemptés.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

21- Liste des organismes voués à l'accueil et l'intégration des femmes immigrantes.

Liste des organismes voués à l'accueil et l'intégration des femmes immigrantes :

- Collectif des femmes immigrantes du Québec
- Centre communautaire des femmes sud-asiatiques
- Centre des femmes de Montréal
- Association des femmes immigrantes de l'Outaouais
- Petites Mains
- Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)
- Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke
- Centre international des femmes, Québec

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 22- **Bilan du comité de travail interministériel qui a pour mandat « d'examiner les mesures de protection des droits accordés aux femmes migrantes victimes de trafic ». Liste des membres, nombre de rencontres tenues depuis sa création, copie des documents produits et échéancier.**

Le Comité sur la traite des femmes migrantes relève du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle.

Composition et représentation du Comité

- Ministère de la Justice;
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Ministère de la Sécurité publique.

Travaux du comité

Le comité s'est réuni à seize reprises et 94 documents ont été déposés.

Dans le cadre de ses travaux, le Comité a rencontré :

- la présidente de l'Association des aides familiales du Québec (AAFQ);
- le représentant de la Direction des politiques et programmes de l'immigration économique du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles;
- des représentantes de l'Association des femmes philippines PINAY;
- des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal;
- des représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC);
- des représentants de la Gendarmerie royale du Canada (GRC);
- une représentante du ministère de la Sécurité publique (Ministry of public Safety and Solicitor general) de la Colombie-Britannique;
- la directrice du Bureau d'aide juridique de Montréal (bureau de l'Immigration);
- des représentants du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA);
- des représentants de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI);
- une représentante de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC);
- des représentantes du Comité d'action contre le trafic humain interne et international (CATHII);
- des représentantes de la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec;

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- des représentants du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) et des représentants du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Montréal.

L'Association des aides familiales du Québec (AAFQ) réclame que le gouvernement du Québec négocie une entente avec le gouvernement fédéral afin de protéger les droits des femmes migrantes victimes de trafic et d'empêcher toute expulsion ou déportation de celles-ci. Toutefois, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a déjà adopté en mai 2006 une directive sur la traite des personnes pour venir en aide aux victimes et encourager la collaboration et le signalement. Les agents d'immigration accordent dorénavant aux personnes victimes de la traite un permis de séjour temporaire (PST) renouvelable d'une durée maximale de 120 jours. Une partie du mandat du comité se trouve en quelque sorte accomplie.

Une liste des ressources pour l'hébergement, l'intervention psychosociale, la régularisation du statut, a été élaborée à l'été 2006. Cette liste permettra à l'ASFC et à la GRC, lors des opérations éventuelles visant le démantèlement des réseaux de trafiquants, de confier des femmes victimes de la traite à des maisons d'hébergement lorsqu'il apparaît que l'hébergement dans ce type de ressources ne met pas en cause la sécurité de la victime, des autres résidentes et des intervenantes. Elle devrait également permettre aux maisons d'hébergement et aux autres intervenantes et intervenants de pouvoir compter sur la collaboration d'autres partenaires et de personnes ressources dans certains ministères. Toutefois, cette réponse aux besoins des victimes demeure provisoire.

La première poursuite en matière de traite des êtres humains au Canada a été autorisée par un substitut du procureur général du Québec et déposée en Chambre criminelle à Laval le 16 mai 2007. Toutefois, après l'analyse de la preuve soumise par la GRC et celle transmise par l'avocat des accusés, la poursuite a retiré les accusations en décembre 2007.

Discussions avec le fédéral

Les discussions sont préliminaires et se déroulent au niveau des fonctionnaires.

Prochaines étapes

Le Comité de travail sur la traite a terminé ses consultations en 2007 et examine le modèle provisoire de réponse aux besoins d'éventuelles victimes de la traite au Québec. Il soumettra aux autorités un modèle permanent de services destinés aux personnes migrantes victimes de la traite (hébergement, aide financière, aide psychosociale, aide juridique, etc.).

Le rapport du comité sera déposé aux autorités du MCCCCF et du MJQ au cours du printemps 2008.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle****23- Bilan des travaux d'actualisation de la Stratégie d'intervention
à l'égard de la main-d'œuvre féminine.**

- La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine exprime son soutien à toute intervention visant à favoriser une meilleure intégration des femmes sur le marché du travail et ainsi, favoriser leur autonomie économique.
- C'est Emploi-Québec, rattaché au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui est chargé de l'application, de l'analyse et de l'actualisation de la *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine*. Il appartient donc au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, de vous informer des travaux réalisés dans ce domaine en 2007-2008.
- Au cours de l'hiver et du printemps 2008, le groupe de travail ministériel – en concertation avec le Comité aviseur Femmes en développement de la main-d'œuvre – continue ses travaux afin de procéder à l'analyse des bilans qualitatifs de la stratégie afin d'en connaître les retombées et de dégager les principaux constats depuis sa mise en œuvre. La diffusion de ces bilans est prévue pour le printemps 2008.
- Le *Plan d'action 2007-2010* pour l'égalité entre les femmes et les hommes reconnaît l'importance des actions entreprises dans le cadre de la *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine* et prévoit son actualisation (action 21).

Étude des crédits 2008-2009

*MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE***Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 24- Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.

En 2007-2008, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a versé **9,3 M\$** aux **42** organismes communautaires qui offrent majoritairement des services aux adolescentes et aux victimes d'agression sexuelle. Cette somme est récurrente annuellement. La grande majorité de ces organismes sont des CALACS. Ce montant inclut le financement du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (voir tableau ci-joint).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
QUESTION 7SS (24 MCCC)
Aide aux victimes d'agressions sexuelles
Exercice financier 2007-2008 (au 29 février 2008)

Région	Membre (n)	No. organisme	Nom de l'organisme	Mission (2)	Imputation budgétaire 2007-2008 (3)			
					CALACS	Aggressions à caractère sexuel	Autres ressources hommes	Autres imputations
1	m	0467-5658	Calacs Rimouski	CALACS	231 090 \$			
	m	0730-0619	Calacs du KRTB (Rivière-du-Loup) (4)	CALACS	57 648 \$			
	Total Région du bas-St-Laurent :					288 738 \$	0 \$	0 \$
2	m	0670-1965	Calacs Entre elles	CALACS	235 839 \$			960 \$
	m	0384-7035	Maison ISA	CALACS	209 985 \$			6 000 \$
	Total Région du Saguenay :					445 824 \$	0 \$	0 \$
3	n-m	0338-9863	Viol-Secours	CALACS		325 644 \$		
	m	0677-6124	Calacs de Charlevoix	CALACS	207 285 \$			
	Total Région de Québec :					207 285 \$	325 644 \$	0 \$
4	m	0497-3152	Calacs la passerelle (Drummondville)	CALACS	222 497 \$			
	m	0664-5774	Aqua'elle	CALACS	100 412 \$			
	m	0683-8197	Calacs Centre-Mauricie/Mékinac	CALACS	81 562 \$			
	m	0248-6884	Calacs Trois-Rivières	CALACS	248 167 \$			
	Total Région Mauricie/Ctre-du-Québec :					652 638 \$	0 \$	0 \$
5	m	0248-6900	Calacs Estrie	CALACS	243 974 \$			
Total Région Estrie :					243 974 \$	0 \$	0 \$	0 \$
6	m	0661-2253	Calacs de L'ouest de l'Île	CALACS	257 785 \$			
	n-m	0342-6178	Comité des femmes actives de Mtl	CALACS	332 972 \$			
	n-m	0372-8094	Groupe d'aide et d'information	CALACS	313 676 \$			
		0668-9202	Criphase	Hommes victimes	26 791 \$		55 153 \$	
	m	0318-3407	Mouv. Contre le viol et l'inceste	CALACS	345 997 \$			
	m	0427-2225	Trêve pour elle	CALACS	295 017 \$			
	Total Région Montréal :					1 572 238 \$	0 \$	55 153 \$
7	m	0248-6892	Calas	CALACS	358 522 \$			
		0473-7573	Centre d'intervention abus sexuel par famille (CIASF)	Enfants abusés et pères abuseurs		202 625 \$		
	Total Région de l'Outaouais :					358 522 \$	202 625 \$	0 \$
8	m	0373-7657	Assault sexuel secours pour victimes	CALACS	230 606 \$			
	m	0691-9914	Calacs Abitibi-Action IKWE	CALACS	90 673 \$			
	n-m	0691-9831	Capacs A-O	CALACS	69 545 \$			
	m	0460-5390	Point d'appui	CALACS	230 227 \$			
	Total Région de l'Abitibi-Témiscamingue :					621 051 \$	0 \$	0 \$
9	m	0491-9502	Calacs région Côte-Nord	CALACS	296 965 \$			
Total Région de la Côte-Nord :					296 965 \$	0 \$	0 \$	0 \$
11	m	0579-4417	Calacs la Bôme-Gaspésie	CALACS	258 401 \$			
	m	0671-0289	Calacs l'Espoir des Îles	CALACS	103 963 \$			
	Total Région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine :					362 364 \$	0 \$	0 \$
12	m	0662-1932	Calacs A-tire-d'aile	CALACS	219 123 \$			
	n-m	0491-9494	Calacs Chaudière-Appalaches (l'Envolée)	CALACS	236 279 \$			
	Total Région de Chaudière-Appalaches :					455 402 \$	0 \$	0 \$
13	n-m	0403-8451	CPIVAS	CALACS		313 867 \$		65 439 \$
Total Région de Laval :					0 \$	313 867 \$	0 \$	65 439 \$
14	m	0535-2075	Calacs Coup de cœur	CALACS	228 279 \$			
	m	0659-9666	Calacs La chrysalide	CALACS	207 447 \$			
		0476-8222	Parents Unis Repentigny	Enfants abusés et pères abuseurs			160 749 \$	
Total Région de Lanaudière :					435 726 \$	0 \$	160 749 \$	0 \$
15	m	0421-1884	Calacs-Laurentides	CALACS	314 377 \$			3 500 \$
		0539-8862	CÉTAS (Parents unis Laurentides)	Enfants abusés et pères abuseurs	193 321 \$			
	n-m	0655-2673	L'Élan centre d'aide lutte agression	CALACS	238 805 \$			
Total Région des Laurentides :					746 503 \$	0 \$	0 \$	3 500 \$
16	m	0389-2635	Calacs Granby	CALACS	229 704 \$			12 000 \$
	m	0384-7043	Calacs La Vigie	CALACS	229 785 \$			
		0625-2787	Ctre d'aide aux victimes agres. Richelieu	Victimes	139 406 \$			
		0602-4012	Groupe d'entraide expression libre du Haut-Richelieu	Adolescents victimes	87 147 \$			
	n-m	0384-2390	La Traversée	CALACS	305 085 \$			51 368 \$
	m	0318-3340	Calacs Châteauguay	CALACS	273 921 \$			9 000 \$
	m	0697-5858	L'Ombrelle Calacs St-Jean	CALACS	0 \$			
	Total Région de la Montérégie :					1 265 048 \$	0 \$	0 \$
Total du soutien régional :					7 952 278 \$	842 136 \$	215 902 \$	148 267 \$
National	m	0318-3480	Regroupement québécois Calacs	CALACS	215 381 \$			
Total du soutien national :					215 381 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total du soutien national et régional (par Imputation) :					8 167 659 \$	842 136 \$	215 902 \$	148 267 \$
Total du soutien national et régional aux victimes :					9 373 964 \$			

- (1): Membres ou non-membres du Regroupement provincial des CALACS (RQCALACS). L'absence d'une indication à cet effet indique qu'il s'agit d'organismes oeuvrant auprès des victimes d'agressions sexuelles mais non ciblés par le "Plan de développement et de consolidation du Réseau des CALACS et de son regroupement provincial (RQCALACS)".
- (2): Indique la mission principale de l'organisme. Tous les CALACS visés par le Plan de développement et de consolidation du Réseau des CALACS et du RQCALACS sont identifiés sous cette appellation.
- (3): Indique sous quelle catégorie la dépense a été imputée au SBFR en date du 29 février 2008.
- (4): Antérieurement, ce CALACS recevait un soutien financier via le CSSS de Rivière-du-Loup. La situation a été corrigée et le soutien financier transite via le SBFR depuis l'exercice financier 2007-2008.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2007-2008

QUESTION 7SS

Centre d'action et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Exercice financier 2006-2007

2007-04-19 3:39
SBF.P200A

MSSS SYSTEME BUDGETAIRE ET FINANCIER

PAGE: 1

(EXERCICE FINANCIER 2006-2007)

CALACS

Région	Org. communautaire	Montant 2006-2007
01 Bas St-Laurent	CALACS	226,115.00
02 Saguenay-Lac Saint-Jean	CALACS ENTRE ELLES Maison ISA, centre d'aide	202,324.00 205,568.00
	Total de la région :	407,892.00
03 Capitale-Nationale	CALACS de Charlevoix	125,535.00
04 Mauricie Centre-du-Québec	C. aide & lutte contre agress. CALACS Centre-Mauricie/Mékinac Centre d'aide Aqua-R-Elle Passerelle, cent. aide prév.	242,448.00 46,860.00 93,566.00 217,331.00
	Total de la région :	600,205.00
05 Estrie	C. aide & lutte contre agress.	237,422.00
06 Montréal	CALACS de l'ouest de l'île Comité femmes actives de Mtl Groupe d'aide et d'information Mouv. contre viol et inceste Regr. qué. cent. aid. lut. agr. c Trêve pour elle	252,730.00 289,270.00 307,525.00 339,214.00 306,701.00 289,232.00
	Total de la région :	1,784,672.00
07 Outaouais	CALAS	287,613.00
08 Abitibi-Témiscamingue	Assaut sexuel sec. pour vict. CALACS-ABITIBI CAPACS A-O Point d'Appui	226,280.00 76,674.00 27,174.00 227,892.00
	Total de la région :	558,020.00
09 Côte-Nord	C.A.L.A.C.S. rég. Côte-Nord	224,525.00
11 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Calacs l'espoir des +les CALACS La Bôme-Gaspésie	101,725.00 248,346.00
	Total de la région :	350,071.00
12 Chaudière-Appalaches	C. d'aide & lutte contre agre. CALACS à Tire-d'Aile	232,193.00 203,990.00
	Total de la région :	436,183.00
14 Lanaudière	C.A.L.A.C.S. Coup de coeur C.A.L.A.C.S. La chrysalide Maison Pauline Bonin Regroup'elles	223,364.00 202,981.00 40,920.00 156,113.00
	Total de la région :	623,378.00
15 Laurentides	CALACS - Laurentides Centre entraide agres. sexuel. L'Élan cnt aide lutte agressio	259,093.00 122,036.00 135,944.00
	Total de la région :	517,073.00
16 Montérégie	C. d'aide et de lutte Granby C.Aid Lut Agres Sex Chateaugua C.aide vic. agression Richelie CALACS La Vigie Gr. entr. expression libre H R Traversée (Rive-Sud)	225,864.00 269,342.00 121,474.00 225,944.00 66,443.00 299,986.00
	Total de la région :	1,209,053.00
	Total provincial :	7,587,757.00

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 25- **Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des CAVAC pour l'année 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.**

Association québécoise Plaidoyer-Victimes AQPV (2007-2008)

Le ministère de la Justice a versé 100 000 \$ à l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) pour l'année 2007-2008.

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes a présenté, en 2007-2008, une demande de subvention de 80 000 \$ pour un projet spécifique d'information, de formation et de sensibilisation sur les victimes d'actes criminels, comprenant la formation d'intervenants et d'intervenantes et la refonte d'un guide d'intervention auprès des victimes d'actes criminels. La subvention de 80 000 \$ a été versée en 2007-2008.

S.O.S. Violence conjugale (2007-2008)

S.O.S. Violence conjugale a présenté une demande d'aide financière en 2007-2008 et une subvention de 485 000 \$ a été autorisée. La somme de 480 000 \$ a été versée en 2007-2008.

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues, AFPAD (2007-2008)

L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues, AFPAD, a présenté une demande d'aide financière en 2006-2007 et une subvention de 50 000 \$ a été versée en avril 2007 concernant l'exercice 2007-2008. Cette solution a été préférée à celle de financer l'Association pour la défense des droits des familles de victimes d'actes criminels (ADDFVAC) par l'entremise du SACAIS.

L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD) a également présenté, en 2007-2008, une demande de subvention pour un projet spécifique d'information et de sensibilisation des personnes victimes d'actes criminels (projet de développement et d'expérimentation d'un service de counselling en ligne). Une subvention de 45 000 \$ a été autorisée. La somme de 25 000 \$ a été versée en 2007-2008.

Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent (2007-2008)

Le Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent a présenté, pour l'exercice 2006-2007, une demande de subvention pour un projet spécifique de recherche visant les jeunes victimes d'agressions sexuelles et leurs familles ainsi que les policiers qui interviennent auprès de ces jeunes (projet de recherche sur l'investigation socio-judiciaire avec l'application du protocole National Institute of Child Health & Human Development (NICHD)). La subvention d'un montant de 63 017 \$, qui n'a pu être versée en 2006-2007, l'a été en 2007-2008.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

L'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (2007-2008)

L'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill a présenté, pour l'année 2007-2008, une demande d'aide financière pour la réalisation d'un projet spécifique d'étude afin d'évaluer le plan d'intervention psychologique d'urgence mis en place après l'événement traumatique du 13 septembre 2006, survenu au Collège Dawson, et de développer un plan idéal d'intervention. La subvention totale autorisée est de 460 000 \$, dont une partie de cette somme à être versée en 2007-2008 et l'autre partie en 2008-2009. Un montant de 311 500 \$ a été versé en 2007-2008.

Jewish Women International Foundation of Canada (2007-2008)

Jewish Women International Foundation of Canada (également connu sous le nom de Jewish Women International of Canada) a présenté, en 2007-2008, une demande d'aide financière pour le financement partiel d'un projet spécifique d'information et de sensibilisation des victimes d'actes criminels (agressions sexuelles) du milieu universitaire et collégial de la région de Montréal. Un montant de 28 000 \$ a été versé en 2007-2008; le projet global était de 126 896 \$, financé également par le gouvernement fédéral et l'organisme lui-même.

Personne responsable : Robert Caron, directeur du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (646-6548 poste 20858)

Collaboration : M^e Nancy Aubin, BAVAC (poste 20892) et M. Pierre Garneau, BAVAC (poste 20006)

Tableau présentant l'aide financière accordée aux CAVAC en 2007-2008

CAVAC	Ouverture	2007-2008
Québec	Juin 1988	557 640 \$
Montréal	Novembre 1988	990 000 \$
Saguenay-Lac-St-Jean	Janvier 1989	585 120 \$
Outaouais	Novembre 1989	614 750 \$
Bas-Saint-Laurent	Février 1990	523 850 \$
Mauricie	Février 1990	628 290 \$
Montérégie	Mars 1990	737 030 \$
Laval	Mars 1991	384 780 \$
Estrie	Novembre 1992	502 810 \$
Laurentides	Décembre 1992	488 360 \$
Lanaudière	Mars 1998	440 020 \$
Côte-Nord	Novembre 2001	492 950 \$
Abitibi-Témiscamingue	Juin 2002	506 950 \$
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	Février 2003	416 880 \$
Centre-du-Québec	Avril 2003	321 070 \$
Inuit	Octobre 2004	420 000 \$
Cris		336 669 \$
TOTAL		8 947 169 \$

31 mars 2008

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 26- Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle : bilan des travaux effectués en 2007-2008. Indiquer les sommes rattachées à l'application de ces orientations, le bilan des mesures mises en place de même que les prévisions financières pour 2008-2009 réservées à cette fin. Travaux engagés ou à prévoir en 2008-2009 en lien avec le renouvellement de cette politique.

Travaux pour l'élaboration du nouveau plan d'action

En vue d'élaborer le nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle (2008-2013), le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle a rencontré, au cours de l'automne et de l'hiver 2006, certains groupes spécialisés en matière d'agression sexuelle dont le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), le Regroupement des Équipes Espace (prévention auprès des enfants), le Regroupement des intervenantes et intervenants auprès des délinquants sexuels (RIMAS), le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), la Chaire interuniversitaire Fondation Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants, le Fonds de recherche sur la société et la culture, le Groupe de recherche sur les agresseurs sexuels (GRAS) et la Table des répondants régionaux en violence conjugale et en agression sexuelle.

Le comité interministériel a rencontré également l'ensemble de son comité conseil les 18 et 19 juin 2007.

Le *Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle* a été rendu public le 17 avril 2008. Il regroupe les 100 engagements des dix ministères concernés par cette problématique de violence. Les coûts de la mise en œuvre des engagements de ce plan d'action sont estimés à un peu plus de 60 M\$.

Ces décisions démontrent la volonté gouvernementale de contrer encore plus efficacement les agressions à caractère sexuel et de venir en aide aux personnes qui en sont victimes.

En matière de violence conjugale et d'agression sexuelle

Faisant suite à un engagement du MJQ dans le *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*, un amendement fut introduit au Code civil du Québec le 14 décembre 2005. Le nouvel article 1974.1 C. c. permet à une victime de violence conjugale ou d'agression à caractère sexuel d'obtenir la résiliation de son bail résidentiel au motif que sa sécurité ou celle d'un enfant est menacée. Cette disposition législative est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006.

Selon un rapport préliminaire produit par le MJQ pendant la première année d'application de la modification à l'article 1974.1 du Code civil, soit du 1^{er} avril 2006 au 31 décembre 2007, 106 demandes de résiliation de bail ont été acheminées aux substituts du procureur général dont 90 ont été accordées en conformité avec cette nouvelle loi.

Tableau de la réalisation des engagements du plan d'action en matière d'agression sexuelle

2008-04-02

M	Responsable	Mesure réalisée	Période	Coûts	Rapport (pages)
1	MSSS	x	2001-2004	2 500 000 \$	19
2	TOUS	x	2001-2006	163 000 \$	19 à 22
3	MELS	remplacée	2005-2006		23
4	SLS (MSSS)	x	2001-2006	156 560 \$	23-24
5	MSSS (MELS)	x	2001-2004	478 642 \$	25
6	MSSS/MSP	x	2001-2006	2 816 327 \$	24
7	MFACF	x	2001-2006	22 400 \$	47 à 50
8	MICC	x	2001-2006	70 152 \$	32
9	MSP	x	2001-2004		41
10	MSSS	x	2001-2006	1 730 \$	26 à 28
11	MSSS	x	2001-2006		38
12	MSP	x	2001-2006	7 503 564 \$	41
13	MSP, MSSS	x	2001-2003		39
14	MJQ/MSP	x	depuis 2001		39
15	MJQ/MSSS	x	2001-2004		31
16	SAA	x	2001-2003	8 500 \$	23
17	MSSS	x	2001-2006	2 632 000 \$	30
18	MSSS	x	2001-2006	4 629 343 \$	29-30
19	MSSS/MSP	x	2001-2006		42
20	MSSS	x	2001-2006	100 950 \$	42
21	MSSS	x	2001-2004	883 572 \$	43
22	MSP	x	2001-2006		40
23	MSSS	x	20-12-2001		46
24	MJQ, MSSS	x	depuis 2001		46
25	MJQ	x	20-12-2001		47
26	MJQ	x	19-05-2000	2 900 \$	34
27	MELS/MFACF/MJQ/MSP/MSSS	x	2001-2006		34-35
28	MICC	non			----
29	MJQ	x	depuis 2001		36
30	MSP	partiellement			36
31	MJQ	partiellement	depuis 2001		36
32	MJQ	x	depuis 2001		40
33	MJQ	x	2003-2004		37
34	MJQ	x	2001-2006	5 751 951 \$	30
35	MSP	x	depuis 2001		40
36	MJQ	abandonnée			----
37	MJQ	non			----
38	MSSS	x	2001-2006	716 146 \$	58 à 60
39	MSP	x	depuis 2001		56
40	MSP	x	depuis 2001		56
41	MELS/MFACF/MJQ/MSP/MSSS	x	2001-2006	6 039 900 \$	41-42
42	MJQ	x	2001-2002	3 643 200 \$	33
43	MELS	x	2001-2002		56
44	MEQ	x	2001-2006		57
45	MFACF	x	2001-2002		58
46	MESS	x	depuis 2001	139 056 \$	58
47	MSSS	x	depuis 2001	1 335 000 \$	51-52
48	MSSS	x	depuis 2001		58
49	5 ministères	x	2001-2002	667 659 \$	44-45-46
50	TOUS	x	2001-2005		54
51	TOUS	x	depuis 2001		19
52	MJQ	x	depuis 2003		61
53	MSP	x	depuis 2004		61
54	MSSS	x	depuis 2001		62
55	Comité inter	remplacée			le rapport
56	MJQ	non			----
57	MSSS	x	2001-2006		62
58	Comité inter	x	2001-2006		13
59	Comité inter	x	2001-2006	3 000 \$	13 et 66
		54		40 265 552 \$	

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

27- Nombre de rencontres du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle en 2007-2008. Personnes présentes et leur mandat de même que les coûts associés à ces rencontres.

Voir tableaux ci-joints.

**Dates des réunions du Comité interministériel en matière de violence
conjugale, familiale et sexuelle**

2007

R-1 26 janvier 2007
R-2 21 mars 2007
R-3 24 avril 2007
R-4 10 mai 2007
R-5 19 juin 2007
R-6 29 août 2007
R-7 16 octobre 2007
R-8 30 novembre 2007
R-9 13 décembre 2007

Autres:

R-1 1 mars 2007 (comité des sous-ministres)
R-3 18-19 juin 2007 (comité conseil en matière d'agression sexuelle)
R-3 25 octobre 2007 (comité des sous-ministres)

2008

R-1 18 janvier 2008
R-2 26 janvier 2008 (comité des sous-ministres)
R-3 18 février 2008
R-4 19 mars 2009

Date : 31 mars 2008



Comité interministériel de coordination
en matière de violence conjugale,
familiale et sexuelle

LISTE DES MEMBRES

<p>CADRIN, Hélène (<i>coprésidente du comité</i>) Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine 905, Honoré-Mercier, 3^e étage Québec (Québec) G1R 5M6 Téléphone : (418) 644-4408 Télécopieur : (418) 643-4991 helene.cadrin@scf.gouv.qc.ca</p>	<p>BÉRUBÉ, Martine (<i>coprésidente du comité</i>) Ministère de la Justice Direction du droit de la jeunesse et des victimes 1200, route de l'Église, 7^e étage Québec (Québec) G1V 4M1 Téléphone : (418) 646-5580 poste 20854 Télécopieur : (418) 646-4894 mberube@justice.gouv.qc.ca</p>
<p>MERCADO, Rosgarys (<i>secrétaire du comité</i>) Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine 905, Honoré-Mercier, 3^e étage Québec (Québec) G1R 5M6 Téléphone : (418) 646-4145 Télécopieur : (418) 643-4991 rosgarys.mercado@scf.gouv.qc.ca</p>	<p>AUBIN, Nancy Ministère de la Justice Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels 1200, route de l'Église, 7^e étage Québec (Québec) G1V 4M1 Téléphone : (418) 646-5580 poste 20892 Télécopieur : (418) 646-4894 naubin@justice.gouv.qc.ca</p>
<p>BROWN, Denis Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport Direction de la promotion de la sécurité 100, rue Laviolette, bureau 306 Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9 Téléphone : (819) 371-6155 Télécopieur : (819) 371-6992 denis.brown@mels.gouv.qc.ca</p>	<p>CARON, Lise Ministère de la Sécurité publique Direction générale des affaires policières, de la prévention et des services de sécurité. 2525, boul. Laurier Tour du Saint-Laurent – 4^{ème} étage Sainte-Foy, (Québec) G1V-2L2 Téléphone : (418) 528-5825 Télécopieur : (418) 646-3564 lise.caron@msp.gouv.qc.ca</p>
<p>GUAY, Louise Ministère de la Famille et des Aînés 425, rue Saint-Amable, 4^{er} étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-3378 Télécopieur : (418) 528-9129 Louise.quay@mfa.gouv.qc.ca</p>	<p>HOUDE, LOUISE Ministère des Affaires municipales et des Régions 800, rue du Square-Victoria Montréal (Québec) H4Z 1B7 Téléphone : (514) 873-4614 Télécopieur : (514) 864-5901 Louise.houde@mamr.gouv.qc.ca</p>

Québec 

Comité interministériel de coordination
en matière de violence conjugale,
familiale et sexuelle

Mandat

31 mars 2008

LE MANDAT DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE, FAMILIALE ET SEXUELLE ET SES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT SE LISENT COMME SUIT :

Le mandat du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle (Comité interministériel) concerne la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la **Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer** et des **Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle** ainsi que des plans d'action s'y rattachant.

La coordination exercée par le Comité interministériel vise à assurer la cohérence des parties, à éviter les doublons et à assurer une réponse adéquate au besoin de la clientèle. Elle sert aussi à s'assurer de l'évaluation continue des actions conjointes. Elle est réalisée dans le respect de l'autonomie des parties, de leurs impératifs et du rythme d'ensemble des organisations. Cette coordination doit aussi faire en sorte que les actions des parties ne se nuisent pas entre elles. De façon spécifique, le mandat est défini par les actions suivantes :

- assurer la concertation, la cohérence et la complémentarité de l'action gouvernementale en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle;
- s'assurer du suivi de la mise en œuvre de la **Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer** et des **Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle** et aux plans d'action s'y rattachant;
- proposer les orientations, les priorités et les moyens d'action en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle;
- faire connaître les engagements gouvernementaux dans le cadre de la **Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer** et des **Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle**;
- produire périodiquement des rapports sur la mise en œuvre et, au besoin, des états de situation sur les réalisations et les engagements gouvernementaux associés à la mise en œuvre de la **Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer** et des **Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle**;
- accomplir tout autre mandat requis par le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle.

Composition et représentation

La composition et la représentation du Comité interministériel s'établissent comme suit :

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : 2 personnes (mission éducation et mission loisir et sport)
- Ministère de l'Emploi et Solidarité sociale : 1 personne
- Ministère de la Famille et des Aînés : 1 personne
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles : 1 personne
- Ministère de la Justice : 2 personnes dont un(e) représentant(e) du BAVAC
- Ministère de la Santé et des Services sociaux : 2 personnes
- Ministère de la Sécurité publique : 2 personnes (mission affaires policières et mission services correctionnels)
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF) : 2 personnes
- Ministère des Affaires municipales et des Régions : une personne
- Secrétariat aux affaires autochtones : 1 personne

Coprésidence

La coprésidence du Comité interministériel est assurée par une représentante ou un représentant du ministère de la Justice et par une représentante ou un représentant du Secrétariat à la condition féminine du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).

Contribution des membres

La nature du mandat confié au Comité interministériel dicte le type de contribution attendue des membres représentant les ministères et organismes participants. Le Comité interministériel se veut un lieu d'échange, d'information, de concertation et de rétroaction entre les principaux partenaires afin que soit élaborée une approche gouvernementale cohérente et une réponse adéquate aux besoins des clientèles aux prises avec la violence conjugale et l'agression sexuelle. À ce titre, la contribution attendue des ministères implique une attitude réelle de partenariat, de concertation et de conciliation au bénéfice de la clientèle.

De façon plus spécifique, la contribution attendue des membres est la suivante :

- représenter les préoccupations de leur ministère ou organisme;
- fournir, chacun dans leur champ de compétences, l'expertise nécessaire aux travaux du Comité interministériel et participer aux travaux et activités du Comité interministériel;

- favoriser la mise en œuvre de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer* et des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle* et des plans d'action s'y rattachant, en sensibilisant les personnes concernées aux diverses problématiques;
- inciter les unités administratives de leur ministère ou organisme à participer ou à réaliser les travaux liés aux engagements et aux dossiers ad hoc qui les concernent, les sensibiliser à l'obligation de le faire et informer les sous-ministres le cas échéant.

Charge de travail des membres

Le suivi de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer*, des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle* détermine l'ampleur des tâches dévolues au Comité interministériel.

Les membres du Comité interministériel doivent posséder une vue d'ensemble des dossiers afin d'en apprécier les implications pour leurs ministères respectifs et mieux assumer leur fonction de conseil. Afin de mener à bien ces tâches, les membres doivent disposer d'un temps de travail suffisant. À ce sujet, les ministères et organismes de qui ils relèvent doivent prévoir à leur intention des charges de travail qui tiennent compte de leur participation au Comité interministériel et de la nature des dossiers dont ils sont porteurs.

Mode de fonctionnement

Le Comité interministériel est sous l'autorité du Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. Une réunion statutaire du Comité des sous-ministres est prévue annuellement et d'autres rencontres peuvent être convoquées au besoin.

Les coprésidents du Comité interministériel ont la responsabilité de la préparation, de la conduite et du suivi des réunions. Pour les assister dans leurs fonctions, une représentante ou un représentant du Secrétariat à la Condition féminine (MCCCF) soutient les travaux du Comité interministériel en effectuant les tâches de secrétariat suivantes :

- ⇒ convoquer les réunions;
- ⇒ préparer l'ordre du jour;
- ⇒ rédiger les comptes rendus;
- ⇒ apporter tout le soutien nécessaire à la réalisation des travaux du Comité interministériel;
- ⇒ transmettre toute l'information pertinente.

Lorsque le Comité interministériel procède aux consultations que requiert son mandat, les coprésidents et les membres déterminent le mode le plus approprié. Au besoin, il est fait appel à l'expertise de professionnelles ou de professionnels du gouvernement et des ressources parapubliques. Les ressources communautaires et universitaires peuvent aussi être consultées si requis.

Les coprésidents (es) du Comité interministériel ont les responsabilités de préparer, diriger et assurer le suivi des réunions et des décisions;

Le Comité interministériel procède aux consultations que nécessite la réalisation de son mandat selon les règles habituelles de consultation de chacun des réseaux.

Fréquence des réunions

Les membres du Comité interministériel se réunissent au rythme de huit (8) rencontres annuelles.

Des réunions additionnelles peuvent avoir lieu pour des activités spéciales, des sous-comités ou d'autres comités interministériels reliés aux problématiques de la violence conjugale et des agressions sexuelles.

Budget de soutien

Des ressources financières sont requises pour soutenir les actions et les interventions du Comité interministériel afin d'assurer le suivi de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer* et des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*.

Le Comité interministériel peut occasionnellement demander au Comité des sous-ministres de dégager les sommes nécessaires aux réunions des Comités conseil et, de façon ponctuelle, les sommes nécessaires aux activités du Comité interministériel.

Partenaires et collaborateurs

La réalisation des travaux du Comité interministériel requiert l'apport de partenaires et de collaborateurs. À ce chapitre, deux comités conseils supportent le Comité interministériel afin de faciliter la réalisation de son mandat : le Comité conseil en matière de violence conjugale et le Comité conseil en matière d'agression sexuelle.

L'annexe 1 présente un organigramme situant le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle dans cet environnement.

Le Comité conseil en matière de violence conjugale et le Comité conseil en matière d'agression sexuelle

En lien avec la mise en œuvre de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer*, le Comité interministériel bénéficie de l'apport du Comité conseil en matière de violence conjugale. Ce comité le conseille sur les stratégies et moyens d'action devant être priorités afin de contrer la violence conjugale. Un second Comité conseil est formé afin de remplir des fonctions similaires au regard des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*.

Le Comité-conseil en matière de violence conjugale est formé des représentantes et des représentants des milieux communautaires, gouvernemental, paragouvernemental, universitaire, associatif et de spécialistes directement concernés par la problématique de la violence conjugale. Le Comité-conseil en matière d'agression sexuelle reprend le même type de composition en vue de traiter la problématique des agressions sexuelles.

Les organismes invités à participer à ces deux comités sont désignés par le Comité interministériel. Ces deux comités sont convoqués lorsque requis par le Comité interministériel. De plus, chaque ministère doit s'assurer d'un mécanisme de consultation alternatif auprès des secteurs concernés afin de maintenir l'interaction avec les organismes de son réseau.

De plus, le Comité interministériel a la possibilité de créer, selon les besoins des sous-comités de travail sur des aspects particuliers des deux problématiques de violence et solliciter, au besoin, la participation de représentants de ses deux comités conseil.

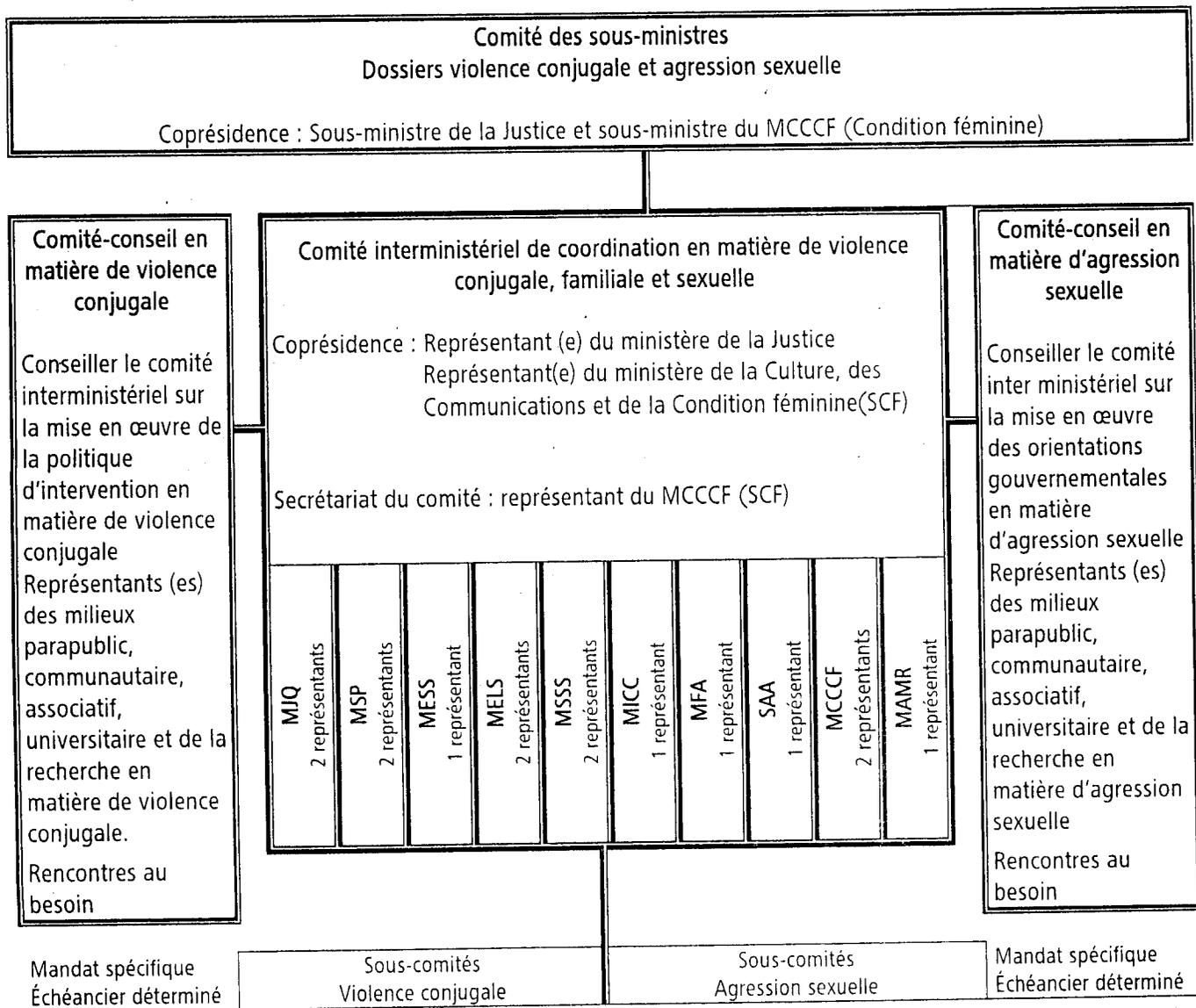
Les travaux de ces sous-comités qui comportent des recommandations sont soumis à l'approbation du Comité interministériel avant d'être transmis au Comité des sous-ministres.

VIOLENCE CONJUGALE ET AGRESSIONS SEXUELLES

Ministres responsables : MJQ et MCCCCF (condition féminine)

1° Mise en œuvre de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale et du plan d'action s'y rattachant (décembre 1995)

2° Mise en œuvre des Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle et du plan d'action s'y rattachant (mars 2001)



**RÉUNION DU
26 JANVIER 2007**

1^{ère} réunion

Endroit : Secrétariat à la condition féminine
905, Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec)

Personnes présentes :

M^e Martine Bérubé, coprésidente
M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente
M. Denis Brown
M^{me} Josée Laroche
M^{me} Lucie Vézina
M^e Nancy Aubin
M^{me} Louise Guay
M^{me} Raymonde Villemure
M^{me} Lise Caron
M^{me} Nancy Trépanier
M^{me} Rosgarys Mercado, secrétaire

MJQ
SCF
MELS
MSSS
MSSS
BAVAC
MESS
MELS
MSP
MFACT
SCF

Personnes absentes :

M^{me} Chantal Latour
M^{me} Claudia Lévesque
M^{me} Denyse Beaudry

SAA
MSP
MICC

Secrétaire :
M^{me} Rosgarys Mercado

Date :
20 février 2007

P.-V. N^o R1-070126

<p>RÉUNION DU 21 MARS 2007</p> <p>2e réunion</p>		
<p>Endroit : Ministère de la Justice 1200, route de l'Église, 8^e étage, salle 8.02 Québec (Québec)</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^e Martine Bérubé, coprésidente M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente M. Denis Brown M^{me} Josée Laroche M^{me} Lucie Vézina M^e Nancy Aubin M^{me} Louise Guay M^{me} Raymonde Villemure M^{me} Lise Caron M^{me} Rosgarys Mercado, secrétaire</p> <p>Personnes absentes :</p> <p>M^{me} Chantal Latour M^{me} Claudia Lévesque M^{me} Denyse Beaudry M^{me} Nancy Trépanier</p>		<p>MJQ SCF MELS MSSS MSSS BAVAC MESS MELS MSP SCF</p> <p>SAA MSP MICC MFACF</p>
<p>Secrétaire : M^{me} Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 30 mars 2007</p>	<p>P.-V. N° R2-070321</p>

<p>RÉUNION DU 24 AVRIL 2007</p> <p>3e réunion</p>		
<p>Endroit : Secrétariat à la Condition féminine 905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage Québec (Québec)</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^e Martine Bérubé, coprésidente M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente M. Denis Brown M^{me} Josée Laroche M^{me} Lucie Vézina M^e Nancy Aubin M^{me} Louise Guay M^{me} Raymonde Villemure M^{me} Lise Caron M^{me} Rosgarys Mercado, secrétaire M^{me} Chantal Latour M^{me} Denyse Beaudry</p>		<p>MJQ SCF MELS MSSS MSSS BAVAC MFA MELS MSP SCF SAA MICC</p>
<p>Personnes absentes :</p> <p>M^{me} Claudia Lévesque Aucun représentant (e)</p>		<p>MSP MESS</p>
<p>Secrétaire : M^{me} Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 2 mai 2007</p>	<p>P.-V. N° R3-070424</p>

<p>RÉUNION DU 10 MAI 2007</p> <p>4e réunion</p>		
<p>Endroit : Secrétariat à la Condition féminine 905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage Québec (Québec)</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^e Martine Bérubé, coprésidente M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente M. Denis Brown M^{me} Josée Laroche M^{me} Lucie Vézina M^e Nancy Aubin M^{me} Louise Guay M^{me} Lise Caron M^{me} Rosgarys Mercado, secrétaire M^{me} Caroline Beaulieu (en représentation de M^{me} Chantal Latour) M. Claude Pépin</p>		<p>MJQ SCF MELS MSSS MSSS BAVAC MFA MSP SCF SAA MESS</p>
<p>Personnes absentes :</p> <p>M^{me} Claudia Lévesque M^{me} Denyse Beaudry M^{me} Raymonde Villemure</p>		<p>MSP MICC MELS</p>
<p>Secrétaire : M^{me} Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 28 mai 2007</p>	<p>P.-V. N^o R4-070510</p>

<p>RÉUNION DU 19 JUIN 2007</p> <p>5e réunion</p>		
<p>Endroit : Hôtel Gouverneur Place Dupuis 1415, rue Saint-Hubert. Salle : Sainte-Foy Montréal (Québec)</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^e Martine Bérubé, coprésidente M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente M. Denis Brown M^{me} Josée Laroche M^{me} Lucie Vézina M^{me} Louise Guay M^{me} Lise Caron M^{me} Claudia Lévesque M^{me} Denyse Beaudry M^{me} Raymonde Villemure M^{me} Rosgarys Mercado, secrétaire M. Claude Pépin M^{me} Louise Houde</p> <p>Personnes absentes :</p> <p>M^{me} Chantal Latour M^e Nancy Aubin</p>		<p>MJQ SCF MELS MSSS MSSS MFA MSP MSP MICC MELS SCF MESS MAMR</p> <p>SAA BAVAC</p>
<p>Secrétaire : M^{me} Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 11 juillet 2007</p>	<p>P.-V. N° R6-070619</p>

<p>RÉUNION DU 29 AOÛT 2007</p> <p>6^e réunion</p>		
<p>Endroit : Secrétariat à la Condition féminine 905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage Québec (Québec)</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^e Martine Bérubé, coprésidente M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente M. Denis Brown M^{me} Lucie Vézina M^e Nancy Aubin M^{me} Lise Caron M^{me} Rosgarys Mercado, secrétaire M^{me} Chantal Latour M^{me} Raymonde Villemure M^{me} Claudia Lévesque</p>		<p>MJQ SCF MELS MSSS BAVAC MSP SCF SAA MELS MSP</p>
<p>Personnes absentes :</p> <p>M^{me} Louise Houde M^{me} Denyse Beaudry M^{me} Josée Laroche M^{me} Louise Guay Aucun représentant du MESS</p>		<p>MAMR MICC MSSS MFA</p>
<p>Secrétaire : M^{me} Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 20 septembre 2007</p>	<p>P.-V. N^o R6-070829</p>

<p>RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2007</p> <p>7^e réunion</p>		
<p>Endroit : Ministère de la Justice 1200, route de l'église, 9^e étage Québec (Québec)</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente M. Joseph Marc Laforest M^{me} Clarisse Fréchette M^{me} Louise Houde M^{me} Denyse Beaudry M^{me} Josée Laroche M. Denis Brown M^{me} Lucie Vézina M^e Nancy Aubin M^{me} Lise Caron M^e Rosgarys Mercado, secrétaire M^{me} Chantal Latour M^{me} Raymonde Villemure M^{me} Claudia Lévesque</p> <p>Personne absente :</p> <p>M^e Martine Bérubé, coprésidente</p>		<p>SCF MESS MFA MAMR MICC MSSS MELS MSSS BAVAC MSP SCF SAA MELS MSP</p> <p>MJQ</p>
<p>Secrétaire : M^e Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 12 novembre 2007</p>	<p>P.-V. N° R7-071016</p>

**RÉUNION DU
30 NOVEMBRE 2007**

8^e réunion

Endroit : Secrétariat à la condition féminine
905, Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec)

Personnes présentes :

M^e Martine Bérubé, coprésidente
M^{me} Louise Houde (Par téléphone)
M. Denis Brown
M^e Nancy Aubin
M^{me} Christiane Huot (Par téléphone)
M^e Rosgarys Mercado, secrétaire
M^{me} Raymonde Villemure
M^{me} Lise Caron

MJQ
MAMR
MELS
BAVAC
MICC
SCF
MELS
MSP

Personnes absentes :

M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente
M^{me} Lorraine Leduc
M^{me} Josée Laroche
M^{me} Claudia Lévesque
M^{me} Louise Guay
M^{me} Sylvie Poudrier
M^{me} Josette Tardif

SCF
MESS
MSSS
MSP
MFA
SAA
MSSS

Secrétaire :
M^e Rosgarys Mercado

Date :
4 décembre 2007

P.-V. N° R8-071130

**RÉUNION DU
13 DÉCEMBRE 2007**

9^e réunion

Endroit : Secrétariat à la condition féminine
905, Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec)

Personnes présentes :

M ^{me} Hélène Cadrin, coprésidente	SCF
M ^e Martine Bérubé, coprésidente	MJQ
M ^e Rosgarys Mercado, secrétaire	SCF
M ^{me} Louise Houde (Par téléphone)	MAMR
M. Denis Brown	MELS
M ^e Nancy Aubin	BAVAC
M ^{me} Christiane Huot (Par téléphone)	MICC
M ^{me} Raymonde Villemure	MELS
M ^{me} Lise Caron	MSP
M ^{me} Josée Laroche	MSSS
M ^{me} Claudia Lévesque	MSP
M ^{me} Louise Guay	MFA
M ^{me} Sylvie Poudrier	SAA
M ^{me} Josette Tardif	MSSS
M ^{me} Lorraine Leduc	MESS

Secrétaire :
M^e Rosgarys Mercado

Date :
8 janvier 2008

P.-V. N° R9-071213

<p>RÉUNION DU 18 JANVIER 2008</p> <p>1^{ère} réunion</p>		
<p>Endroit : Secrétariat à la condition féminine 905, Honoré-Mercier, 3^e étage Québec (Québec)</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente M^e Martine Bérubé, coprésidente M^e Rosgarys Mercado, secrétaire M^{me} Louise Houde (Par téléphone) M. Denis Brown M^e Nancy Aubin M^{me} Raymonde Villemure M^{me} Lise Caron M^{me} Josée Laroche M^{me} Claudia Lévesque M^{me} Louise Guay M^{me} Sylvie Poudrier M^{me} Josette Tardif M^{me} Lorraine Leduc</p> <p>Personnes absentes :</p> <p>M^{me} Christiane Huot</p>		<p>SCF MJQ SCF MAMR MELS BAVAC MELS MSP MSSS MSP MFA SAA MSSS MESS</p> <p>MICC</p>
<p>Secrétaire : M^e Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 4 février 2008</p>	<p>P.-V. N° R1-080118</p>

<p>RÉUNION DU 18 FÉVRIER 2008</p> <p>2^e réunion</p>		
<p>Endroit : Secrétariat à la condition féminine 905, Honoré-Mercier, 3^e étage Québec (Québec) G1R 5M6.</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^e Martine Bérubé, coprésidente M^e Rosgarys Mercado, secrétaire M^{me} Louise Houde (Par téléphone) M. Denis Brown M^e Nancy Aubin M^{me} Raymonde Villemure M^{me} Lise Caron M^{me} Claudia Lévesque M^{me} Louise Guay M^{me} Josette Tardif M^{me} Lorraine Leduc M^{me} Christiane Huot accompagnée de M^{me} Carmen Kantchono</p>		<p>MJQ SCF MAMR MELS BAVAC MELS MSP MSP MFA MSSS MESS MICC</p>
<p>Personnes absentes :</p> <p>M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente M^{me} Josée Laroche M^{me} Sylvie Poudrier</p>		<p>SCF MSSS SAA</p>
<p>Secrétaire : M^e Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 3 mars 2008</p>	<p>P.-V. N^o R2-080218</p>

<p>RÉUNION DU 19 MARS 2008</p> <p>3^e réunion</p>		
<p>Endroit : Ministère de la Justice 1200, route de l'Église, 9^e étage, salle 9.22 Québec (Québec)</p>		
<p>Personnes présentes :</p> <p>M^e Martine Bérubé, coprésidente M^{me} Hélène Cadrin, coprésidente (Par téléphone) M^{me} Carmen Kantchono (Par téléphone), M^e Rosgarys Mercado, secrétaire M^{me} Louise Houde (Par téléphone) M. Denis Brown (Par téléphone) M^e Nancy Aubin M^{me} Raymonde Villemure M^{me} Lise Caron M^{me} Claudia Lévesque M^{me} Louise Guay M^{me} Josette Tardif M^{me} Sylvie Poudrier M^{me} Josée Laroche</p> <p>Personnes absentes :</p> <p>M^{me} Lorraine Leduc</p>		<p>MJQ SCF MICC SCF MAMR MELS BAVAC MSP MSP MFA MSSS MESS SAA MSSS</p> <p>MELS</p>
<p>Secrétaire : M^e Rosgarys Mercado</p>	<p>Date : 19 mars 2008</p>	<p>P.-V. N° R3-080319</p>

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

28- Répartition des montants alloués aux activités de soutien et
aux activités de prévention pour l'année 2007-2008.

Les organismes communautaires ESPACE ont reçu 1 721 523 \$ en 2007-2008
(voir tableau ci-joint).

ORGANISMES "ESPACE"

SOUTIEN FINANCIER - PSOC -2006-2007 et 2007-2008 (au 31 mars 2008 - non final)

ORGANISMES	SBFR	Mission globale		Ententes de services Projets ponctuels et autres	
		2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008
REGROUPEMENT NATIONAL	0473-7516	159 846 \$	163 363 \$	1 300 \$	
ESPACE BOIS-FRANCS	0473-7441	113 114 \$	115 988 \$		
ESPACE CHAUDIÈRE-APPALACHES	0492-4809	119 441 \$	122 069 \$	1 000 \$	5 000 \$
ESPACE CHATEAUGUAY	0484-4700	114 960 \$	116 914 \$	16 500 \$	14 500 \$
ESPACE GASPÉSIE-ILES-DE-LA MADELEINE	0639-0090	140 534 \$	156 483 \$		
ESPACE LANAUDIÈRE	0654-1379	112 068 \$	114 534 \$	5 000 \$	5 000 \$
ESPACE LAURENTIDES	0574-3729	123 833 \$	126 557 \$		5 000 \$
ESPACE MAURICIE	0468-6150	121 064 \$	124 664 \$		9 000 \$
ESPACE OUTAOUAIS	0473-8860	155 601 \$	159 025 \$	1 500 \$	
ESPACE QUÉBEC	0505-4788	166 028 \$	169 681 \$		
ESPACE SUROIT	0473-7458	120 318 \$	122 363 \$	6 260 \$	11 260 \$
ESPACE VAL D'OR	0473-7466	118 754 \$	120 499 \$		5 000 \$
ESPACE CÔTE-NORD	0674-4239	107 028 \$	109 383 \$		
ESPACE ESTRIE (Bulle et Baluchon)	0484-4692		<u>Plus membre</u>		
TOTAL ANNUEL DES ORG. "ESPACES" :		1 672 589 \$	1 721 523 \$	31 560 \$	54 760 \$
TOTAL 2006-2007 et 2007-2008 DES ORG. "ESPACES" :		<u>3 394 112 \$</u>		<u>86 320 \$</u>	
Centre de prévention des agressions de Montréal	0455-5983	132 354 \$	135 001 \$	10 000 \$	10 000 \$
<u>TOTAL -2006-2007 et 2007-2008 DE L'ORGANISME N-MBRE :</u>		<u>267 355 \$</u>		<u>20 000 \$</u>	

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

29- **Ventilation détaillée des sommes accordées en 2007-2008 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2008-2009.**

Le gouvernement a déjà investi et investira, jusqu'en 2009, plus de **100 M\$** d'argent neuf pour contrer la violence faite aux femmes :

- Le MSSS a accordé un montant de 31 M\$ entre 2003-2008 aux 106 maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, portant leur financement total à **61 M\$** en 2007-2008.
- Il a aussi accordé 12 M\$ supplémentaires aux 123 centres de femmes, portant leur financement à 19,5 M\$ en 2007-2008.
- Il a accordé 3 M\$ aux 35 ressources pour conjoints violents portant leur financement à 6 M\$ en 2007-2008.
- Les CALACS et autres organismes communautaires qui interviennent en matière d'agression sexuelle ont reçu 9,3 M\$ en 2007-2008.

De plus, on estime minimalement à 65 M\$ les sommes qui seront investies sur cinq ans pour la mise en œuvre des engagements du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*.

En conformité avec l'engagement 4 du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale, le 8 mars 2006, le gouvernement du Québec a lancé la campagne de sensibilisation à la violence conjugale ayant pour thème Non-Violence conjugale. La deuxième phase de cette campagne s'est poursuivie dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes, à l'automne 2006. La troisième phase a porté sur le caractère criminel de la violence conjugale en mars 2007 et la quatrième phase a été diffusée pendant les Journées d'action contre la violence faite aux femmes à l'automne 2007. Au total, **2 050 000 \$** ont été investis pour ces quatre phases entre mars 2006 et décembre 2007.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2008-2009.

Étude des crédits 2008-2009

*MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE***Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 30- Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.

Le financement total annuel des 123 centres de femmes est passé de **12 M\$** en 2002-2003 à une somme de **19,5 M\$** en 2007-2008.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2008-2009 quant au financement des centres de femmes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
QUESTION 8SS (Q_30 MCCC)**

**Centres de femmes
Exercices financiers 2006-2007 et 2007-2008 (au 29 février 2008)**

Région	Membre de l'R ⁽¹⁾	No. organisme	Nom organisme	Total du soutien accordé aux Centres de femmes		
				2006-2007	2007-2008	
R-01 - Bas-Saint-Laurent	oui	0282-6782	Centre-femmes du Grand-Portage	141 068 \$	163 935 \$	
	oui	0284-8166	Mais. fem. rég. Rimouski	145 233 \$	166 148 \$	
	oui	0298-4409	C.-femmes Catherine Leblond	142 116 \$	163 962 \$	
	oui	0335-3893	Centre des femmes Témiscouata	141 115 \$	163 961 \$	
	oui	0424-4018	Cent. femmes O-Pays	141 123 \$	163 966 \$	
	oui	0445-2702	Regr. des femmes région Matane	141 011 \$	163 904 \$	
	oui	0473-9843	C. femmes Vallée Matapédia	142 011 \$	163 904 \$	
	oui	0653-7781	Centre Femmes Mitis	140 980 \$	163 888 \$	
	oui	0660-1033	La Passerelle	140 980 \$	166 048 \$	
Total R-01 - Bas-Saint-Laurent			9	1 275 637 \$	1 479 716 \$	
R-02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	oui	0271-2073	Cent. fem. mieux-être Jonquière	137 028 \$	156 994 \$	
	oui	0324-4811	Centre de femmes "La Source"	129 182 \$	152 828 \$	
	oui	0371-4383	Centre femmes Quatre-Temps	129 182 \$	152 828 \$	
	oui	0460-5416	C. femmes pays Maria-Chapdel.	133 192 \$	155 011 \$	
Total R-02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean			4	528 584 \$	617 661 \$	
R-03 - Capitale-Nationale	non	0301-0089 ⁽³⁾	Cent. internat. femmes Québec	146 592 \$	161 573 \$	
	oui	0384-2408 ⁽³⁾	Cent. femmes basse-ville	149 380 \$	162 775 \$	
	oui	0459-2150	Cent.-femmes aujourd'hui	149 369 \$	162 771 \$	
	non	0460-5408 ⁽³⁾	Cent. femmes Charlevoix	149 387 \$	162 779 \$	
	non	0460-5424	Centre-femmes aux plurielles	165 405 \$	169 044 \$	
	non	0468-6028 ⁽³⁾	Cent. femmes aux 3 A. Québ.	143 033 \$	159 967 \$	
	non	0484-5434 ^(2&3)	Violence Info	142 543 \$	159 739 \$	
	oui	0568-8379	Cent. ressources femmes Bport	119 146 \$	146 901 \$	
Total R-03 - Capitale-Nationale			8	1 164 855 \$	1 285 549 \$	
R-04 - Mauricie-Centre-du-Québec	oui	0298-1850	Maison des femmes Bois-Francs	143 003 \$	160 338 \$	
	oui	0316-4126	Centre de femmes de Shawinigan	146 600 \$	161 962 \$	
	oui	0320-9491	Mais. des femmes Drummondville	149 358 \$	163 151 \$	
	oui	0404-2123	Centre de femmes parmi elles	139 245 \$	158 548 \$	
	oui	0404-2933	Coll. femmes Nicolet & rég.	139 245 \$	158 548 \$	
	oui	0531-4711	Centre des femmes l'Héritage	139 241 \$	158 546 \$	
	oui	0655-2657	Femmes de Mékinac	131 011 \$	154 292 \$	
Total R-04 - Mauricie-Centre-du-Québec			7	987 703 \$	1 115 385 \$	
R-05 - Estrie	oui	0301-7142	Centre des femmes-Lennoxville	132 208 \$	155 882 \$	
	oui	0384-1186	Centre des femmes Mrc Granit	131 700 \$	154 988 \$	
	oui	0384-2416	Cent. femmes Val St-François	139 753 \$	159 120 \$	
	oui	0404-2107	Passerelle de Weedon	123 061 \$	126 477 \$	
	oui	0438-6082	Centre des femmes la parolière	131 718 \$	154 999 \$	
	non	0463-1636	Cent. femm. immigr. Sherbrooke	132 157 \$	155 855 \$	
	oui	0564-9025	Cent. femm. Memphrémagog	135 821 \$	157 159 \$	
Total R-05 - Estrie			7	926 418 \$	1 064 480 \$	
R-06 - Montréal	non	0209-7319	Centre des femmes de Montréal	148 901 \$	162 274 \$	
	non	0226-7938 ⁽²⁾	Ctre de santé femmes de Montréal	216 919 \$	221 257 \$	
	non	0246-5763	Fond. refuge femmes chez Doris	163 914 \$	167 941 \$	
	oui	0269-5021	Info-femmes	134 809 \$	155 659 \$	
	oui	0287-8221	Centre d'éduc. & d'act. femmes	154 365 \$	164 494 \$	
	oui	0306-1132	Echo femmes petite patrie	138 704 \$	157 621 \$	
	oui	0311-5557	Centre des femmes de Verdun	138 725 \$	157 632 \$	
	oui	0315-4101	Cent. femmes italiennes Mtl	138 611 \$	157 575 \$	
	oui	0324-6667	Cent. commun. femmes Sud-Asiatq	130 715 \$	153 931 \$	
	oui	0326-5113	Madame prend congé	138 699 \$	157 619 \$	
	non	0347-0705	Collect. femmes immigrantes Qc	101 596 \$	134 298 \$	
	oui	0368-9270	Marie debout, cent.éduc.femmes	134 821 \$	155 665 \$	
	oui	0384-2424	C. femmes Rivière-des-Prairies	134 809 \$	155 659 \$	
	oui	0403-8477	Halte-femme Montreal-Nord	226 097 \$	246 299 \$	
	oui	0404-2073	C. femmes plateau Mont-Royal	138 728 \$	157 633 \$	
	non	0404-2081	Concertation femme	134 809 \$	155 659 \$	
	oui	0404-2941	Centre des femmes St-Laurent	138 728 \$	157 633 \$	
	oui	0438-6116	Carrefour des femmes d'Anjou	130 710 \$	153 479 \$	
	oui	0486-2371	C. femmes d'ici et d'ailleurs	130 646 \$	153 444 \$	
	oui	0540-4272	Carref. femmes St-Léonard	141 882 \$	159 145 \$	
	non	0565-5998	Mais. femmes sourdes	130 617 \$	153 427 \$	
	non	0577-4609 ⁽²⁾	Gr. Interv. Viol. Conj. Lesbiennes	130 617 \$	153 427 \$	
	oui	0637-1199	Cent.femmes Pointe-aux-Trembl	148 740 \$	162 207 \$	
	non	0649-5345	Centre d'aide à la famille	118 800 \$	146 443 \$	
	non	0649-5352	Centre femmes interculturel Claire	101 596 \$	134 298 \$	
	non	0649-5360	Centre femmes West Island	101 596 \$	134 298 \$	
	oui	0649-5428	Femmes du monde à CDN	145 993 \$	161 017 \$	
	oui	0657-7159	Afrique au féminin	130 613 \$	153 425 \$	
	oui	0678-3724	Centre des femmes de Rosemont	134 811 \$	155 659 \$	
	Total R-06 - Montréal			29	4 060 571 \$	4 639 118 \$

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
QUESTION 8SS (Q_30 MCCCCF)**

**Centres de femmes
Exercices financiers 2006-2007 et 2007-2008 (au 29 février 2008)**

Région	Membre de l'R ⁽¹⁾	No. organisme	Nom organisme	Total du soutien accordé aux Centres de femmes	
				2006-2007	2007-2008
R-07 - Outaouais	oui	0384-0493	Centre Actu-Elle	139 226 \$	159 954 \$
	oui	0424-2681	Antre-Hulloises	143 533 \$	162 168 \$
	oui	0577-2231	La Destinée	132 480 \$	158 098 \$
	Total R-07 - Outaouais			3	415 239 \$
R-08 - Abitibi-Témiscamingue	oui	0362-6454	Com.condition féminine Témisc.	141 025 \$	157 993 \$
	oui	0429-6489	Centre de femmes l'Erigé	133 412 \$	154 222 \$
	oui	0473-8845	Coll. féministe Rouyn-Noranda	144 579 \$	159 619 \$
	Total R-08 - Abitibi-Témiscamingue			3	419 016 \$
R-09 - Côte-Nord	oui	0241-2005	Centre de femmes "l'Étincelle"	142 519 \$	159 486 \$
	oui	0295-5201	Centre des femmes Forestville	142 264 \$	159 366 \$
	oui	0424-2707	Allian. des femmes Sacré-Coeur	142 312 \$	159 389 \$
	oui	0464-9315	Centre femmes aux quatre vents	142 220 \$	159 345 \$
	oui	0565-5303	Cent. volet des femmes	145 757 \$	160 983 \$
Total R-09 - Côte-Nord			5	715 072 \$	798 569 \$
R-10 - Nord-du-Québec	oui	0282-1247	Centre femmes Elles du Nord	153 405 \$	161 049 \$
	oui	0561-8889	l'lot d'espoir	144 646 \$	170 287 \$
	non	0657-7142	Femmes actions femmes résultat	102 333 \$	137 181 \$
	oui	0663-6807	Regroupement femmes Valcanton	114 533 \$	137 181 \$
	oui	0664-5766	Les Essenti"elles Chapais	108 333 \$	137 181 \$
	oui	0690-3066	Centre femmes Uni-vers-elles	108 333 \$	137 181 \$
Total R-10 - Nord-du-Québec			6	731 583 \$	880 060 \$
R-11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	oui	0298-4425	Regr. des femmes de Gaspé	131 116 \$	153 962 \$
	oui	0336-1433	Regr. des femmes la sentinelle	131 115 \$	153 962 \$
	oui	0445-2694	Femmes en mouvement	139 171 \$	158 128 \$
	oui	0463-1644	Cent"elles comité d'action	135 211 \$	156 137 \$
	oui	0619-0631	Femmes Entre-Elles	131 053 \$	153 928 \$
Total R-11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			5	667 666 \$	776 117 \$
R-12 - Chaudière-Appalaches	oui	0322-3476	Centre femme de Beauce	166 479 \$	184 924 \$
	oui	0371-5463	Centre référ. pour les femmes	143 367 \$	164 881 \$
	oui	0371-7089	Centre-femmes "La Jardilec"	141 458 \$	163 499 \$
	oui	0445-0631	Centre-femmes de Lotbinière	148 266 \$	170 449 \$
	oui	0642-4113	Centre femmes l'Ancrage	133 188 \$	155 077 \$
	oui	0650-9400	Centre-femmes de Bellechasse	121 836 \$	139 709 \$
Total R-12 - Chaudière-Appalaches			6	854 594 \$	978 539 \$
R-13 - Laval	oui	0300-2250	Centre des femmes de Laval	175 348 \$	179 206 \$
Total R-13 - Laval			1	175 348 \$	179 206 \$
R-14 - Lanaudière	oui	0373-7699	Avec des elles	122 273 \$	156 056 \$
	oui	0373-7756	Centre Arc-en-ci-elle	122 195 \$	156 022 \$
	oui	0373-7780	Centre de F.A.M. des Moulins	122 197 \$	156 022 \$
	oui	0460-5531	Inter-Femmes	29 866 \$	156 030 \$
	oui	0485-5037	Centre Au coeur des femmes	136 397 \$	161 457 \$
	oui	0493-9666	Cent. femmes Montcalm	122 212 \$	156 030 \$
	oui	0541-5385	Cent. femmes Marie-Dupuis	122 149 \$	156 002 \$
Total R-14 - Lanaudière			7	777 289 \$	1 097 619 \$
R-15 - Laurentides	oui	0373-7715	Carr. des femmes Grand Lachute	139 255 \$	142 319 \$
	oui	0445-0649	La Mouvançe centre de femmes	147 899 \$	162 143 \$
	oui	0473-8969	Cent. femmes unes les autres	165 349 \$	168 987 \$
	oui	0571-4027	Colombe	141 128 \$	159 311 \$
	oui	0571-4050	Signée Femmes	149 294 \$	162 739 \$
	oui	0611-9838	Centre Rayons Femmes Thér. Bl.	135 470 \$	156 782 \$
Total R-15 - Laurentides			6	878 395 \$	952 281 \$

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
QUESTION 8SS (Q_30 MCCCCF)**

**Centres de femmes
Exercices financiers 2006-2007 et 2007-2008 (au 29 février 2008)**

Région	Membre de l'R ⁽¹⁾	No. organisme	Nom organisme	Total du soutien accordé aux Centres de femmes	
				2006-2007	2007-2008
R-16 - Montérégie	non	0246-3123	Serv. d'entraide vie nouvelle	130 054 \$	152 728 \$
	non	0281-7492	Com'femme	117 032 \$	144 956 \$
	non	0299-1560	Re-nou-vie	138 472 \$	157 091 \$
	oui	0337-5961	Collective par et pour elle	139 611 \$	153 785 \$
	oui	0362-6470	Entr'elles Granby inc.	140 449 \$	158 045 \$
	non	0370-9615	Inform'elle	134 200 \$	154 939 \$
	oui	0374-2350	Centre de femmes l'Eclaircie	137 374 \$	154 501 \$
	oui	0404-2925	Centre de femmes la moisson	138 070 \$	156 894 \$
	oui	0445-0615	Centre de femme Haut-Richelieu	134 216 \$	154 948 \$
	oui	0445-0623	Cent. femmes l'Essentielle	138 023 \$	132 710 \$
	oui	0564-9017	D'main femmes	134 165 \$	154 922 \$
	oui	0625-5715	Centre de femmes La Marg'elle	145 363 \$	160 301 \$
	non	0628-6223	Centre Le Faré	145 269 \$	160 260 \$
	non	0634-8403	Entre Ailes Ste-Julie	118 262 \$	151 882 \$
	oui	0655-8522	Association Avante	101 328 \$	133 785 \$
	oui	0665-0899	Ressourc. femmes Acton Vale	101 332 \$	138 813 \$
	oui	0691-0947	Centre Autonomie en soiE	100 875 \$	133 432 \$
Total R-16 - Montérégie			17	2 194 095 \$	2 553 992 \$
Total des Centres de femmes régionaux			123	16 772 065 \$	19 370 346 \$
National	oui	0384-1194	L'R des Centres de femmes Qué.	170 000 \$	173 740 \$
Total national			1	170 000 \$	173 740 \$
Total régional et national			124	16 942 065 \$	19 544 086 \$

(1) Les Centres de femmes membres du regroupement "L'R des Centres de femmes du Québec" sont identifiés.

(2) En raison de leur mission particulière, ces organismes paraissent dans une autre catégorie, en tout ou en partie, mais profitent du soutien additionnel accordé aux Centres de femmes.

(3) En raison de l'imputation différente d'une aide accordée en violence conjugale, le soutien accordé en 2006-2007 a été rajusté pour le rendre comparable à celui de 2007-2008.

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 31- **Bilan détaillé des actions prises et les coûts associés pour atteindre les groupes les plus vulnérables aux agressions sexuelles (femmes autochtones, femmes handicapées et femmes des communautés culturelles) pour l'année 2007-2008 et les prévisions pour l'année 2008-2009.**

Depuis plusieurs années, le MSSS finance le Regroupement québécois des CALACS (RQCALACS) pour un projet qui vise à développer des outils pour adapter l'intervention aux groupes les plus vulnérables aux agressions sexuelles, et ceci, pour un montant de **55 956 \$**.

Pour 2008-2009, le RQCALACS sera à nouveau financé dans l'objectif d'un transfert d'expertise au sein des différents CALACS membres.

Le titre du projet est *Femmes davantage discriminées et les femmes autochtones victimes d'agression sexuelle*.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

32- Répartition des subventions selon le type d'organisme (centre de traitement et organisme de prévention).

En 2007-2008, le MSSS a octroyé un financement de **6 092 531 \$** aux organismes offrant des services aux hommes en difficulté (voir tableau ci-joint).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009 QUESTION 13SS (Q_32MCCCF)

Hommes en difficulté Exercices financiers 2006-2007 et 2007-2008

2008-02-29 1:45
SBF.P200A

MSSS SYSTEME BUDGETAIRE ET FINANCIER

PAGE: 1

Région	Org. communautaire	Montant 2006-2007	Montant 2007-2008
01 Bas St-Laurent	Cont. agress. conjug. (C-TA-C)	133,709.00	111,719.00
	Trajectoires hommes du KRTB	133,709.00	111,719.00
	Total de la région :	267,418.00	223,438.00
02 Saguenay-Lac Saint-Jean	Ass. can. Santé mentale Sague	101,414.00	103,593.00
	Centre de prévent. du suicide		7,083.00
	Cran... d'Arrêt	112,165.00	114,475.00
Total de la région :	213,579.00	225,151.00	
03 Capitale-Nationale	Autonhommie, cent. ress. cond.	105,742.00	118,179.00
	G.A.P.I.	253,105.00	311,566.00
	Maison des enfants de Limoilou		6,666.00
	Ser. hommes impulsifs Charlev.	99,122.00	104,748.00
	+ coeur d'homme	117,000.00	128,574.00
Total de la région :	574,969.00	669,733.00	
04 Mauricie Centre-du-Québec	Accord Mauricie inc.	149,176.00	152,843.00
	Chez-nous: entre hommes.	37,090.00	42,123.00
	Halte Bois-Francs. Homme Alter	125,034.00	128,170.00
	Halte Drummond	125,034.00	128,170.00
	Total de la région :	436,334.00	451,306.00
05 Estrie	MomentHom	3,708.00	6,743.00
	Seuil Estrie	160,638.00	168,726.00
	Total de la région :	164,346.00	175,469.00
06 Montréal	Accueil Bonneau	112,484.00	124,735.00
	CRIPHASE	54,072.00	55,153.00
	Entraide pour hommes Montréal	80,701.00	82,315.00
	Group. Amorce	60,799.00	62,015.00
	Oeuvres mais. Père		10,000.00
	Option: alternat. violen.conj.	288,048.00	293,809.00
	Pro gam	288,048.00	293,809.00
	Rés. hommes Québec (RHQ)	63,000.00	64,386.00
	S.A.C. serv. d'aide conjoints	279,647.00	285,240.00
	Total de la région :	1,226,799.00	1,271,462.00
07 Outaouais	Donnes-toi une chance	122,036.00	124,721.00
	L'Impact - Rivière Gatineau	152,376.00	155,728.00
	Total de la région :	274,412.00	280,449.00
08 Abitibi-Témiscamingue	Groupe image Abitibi-Témisc.	92,995.00	100,362.00
	Serv.aide trait.en appren.soci	77,221.00	78,356.00
	Total de la région :	170,216.00	178,718.00
09 Côte-Nord	Hom'asculin Port-Cartier	7,959.00	38,134.00
	Hommes Sept-îles	37,959.00	38,794.00
	Total de la région :	45,918.00	76,928.00
10 Nord-du-Québec	Réseau hommes QC Baie-James	78,800.00	83,000.00
11 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Interface Baie des Chaleurs	14,000.00	80,453.00
12 Chaudière-Appalaches	Centre Ex-Equo	227,609.00	246,240.00
	Entraide au masculin Côte-Sud	118,972.00	116,880.00
	Hommes à hommes	120,470.00	119,032.00
	Partage masculin-Beauce	67,417.00	72,867.00
Total de la région :	534,468.00	555,019.00	
13 Laval	CHOC	307,832.00	219,100.00
14 Lanaudière	Cent. aide hommes de Lanaud.	230,896.00	235,976.00
	Parents-Unis, Repentigny	105,872.00	160,749.00
	Total de la région :	336,768.00	396,725.00
15 Laurentides	A.C.C.R.O.C. Acc. coll. conjo.	188,355.00	192,499.00
	Paix prog. aide interv. inc.	121,995.00	132,071.00

(EXERCICES FINANCIERS 2006-2007 ET 2007-2008)

Hommes en difficulté

Région	Org. communautaire	Montant 2006-2007	Montant 2007-2008
15 Laurentides	Total de la région :	310,350.00	324,570.00
16 Montérégie	AVIF (Act. viol.interv. fami.)	131,200.00	133,430.00
	CIVAS Montérégie	80,000.00	82,784.00
	Entraide pour hommes V.-du-.R.	139,277.00	141,645.00
	Maison Le Passeur	115,759.00	117,727.00
	Prog. rég. d'interven. mascul.	142,762.00	145,189.00
	Ress. pr hommes Haute-Yamaska	131,719.00	133,958.00
	Via l'Anse	124,166.00	126,277.00
	Total de la région :	864,883.00	881,010.00
	Total provincial :	5,821,092.00	6,092,531.00

*** FIN DU RAPPORT ***

Étude des crédits 2008-2009

*MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE***Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 33- Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2007-2008. Ressources financières prévues pour 2008-2009. Liste, localisation et ventilation du financement accordé à tous les organismes qui ont été financés en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Copie des critères de financement généraux et spécifiques.

Depuis 2003, un montant additionnel de **31 M\$** a été accordé aux 106 maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, ce qui porte leur financement total à **61 M\$** sur une base récurrente annuelle en 2007-2008 (voir tableau ci-joint).

Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2008-2009.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
QUESTION 6SS (Q_33MCCCF)**

**Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté
Exercices financiers 2006-2007 & 2007-2008 (au 29 février 2008)**

Agence	Membre (1)	Nombre de places	Nom organisme	Total Maisons d'hébergement pour femmes	
				2006-2007	2007-2008
R-01 - Bas-Saint-Laurent	R	12	Gigogne	507 226 \$	575 060 \$
	R	15	Débrouille héberg. pour femmes	524 985 \$	605 982 \$
	R	9	L'Autre-Toit du KRTB	495 062 \$	555 470 \$
Total R-01 - Bas-Saint-Laurent		36	3	1 527 273 \$	1 736 512 \$
R-02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	F	19	Maison héb. Rivage de la Baie	576 793 \$	644 053 \$
	F	11	Centre féminin du Saguenay	494 618 \$	562 287 \$
	F	12	Passerelle d'Alma inc.	506 560 \$	572 543 \$
	R	14	Auberge de l'amitié Roberval	534 563 \$	593 145 \$
	R	8	Maison halte secours	425 221 \$	490 796 \$
R	9	Maison d'acc. & héb. Chambrée	476 447 \$	541 896 \$	
Total R-02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean		73	6	3 014 202 \$	3 404 720 \$
R-03 - Capitale-Nationale	R	13	Mais. femmes Québec	546 213 \$	624 509 \$
	F	15	Maison Kinsmen-Marie-Rollet	554 223 \$	624 660 \$
	F	9	Mais. Hélène Lacroix	521 852 \$	584 139 \$
	R	9	Mais. la montée	497 014 \$	562 841 \$
	R	12	Maison pour femmes immigrantes	545 881 \$	623 711 \$
	F	10	Mirepi, Maison d'hébergement	515 497 \$	591 967 \$
	F	9	Maison du Coeur pour femmes	487 077 \$	583 183 \$
	non-membre		Maison communautaire Missinak	144 610 \$	347 791 \$
Total R-03 - Capitale-Nationale		77	8	3 812 367 \$	4 542 801 \$
R-04 - Mauricie-Centre-du-Québec	R	10	Toit de l'amitié	487 266 \$	552 763 \$
	R	10	Rose des vents de Drummond	487 266 \$	552 763 \$
	R	10	Maison de connivence inc.	487 266 \$	552 763 \$
	F	12	F.A.R. (fam. acc. référence)	507 736 \$	573 213 \$
	R	10	Séjournelle	487 516 \$	552 763 \$
	R	9	Maison La Nacelle	477 031 \$	542 538 \$
R	10	Maison D'héberg. la Voite-Face	487 266 \$	552 763 \$	
Total R-04 - Mauricie-Centre-du-Québec		71	7	3 421 347 \$	3 879 566 \$
R-05 - Estrie	F	15	Escale Estrie	597 332 \$	653 747 \$
	R	10	La bouée région. Lac Mégantic	488 038 \$	554 623 \$
	F	9	Séjour la bonne oeuvre	479 235 \$	544 429 \$
	R	10	Méridienne maison d'hébergem.	461 567 \$	473 949 \$
Total R-05 - Estrie		44	4	2 026 172 \$	2 226 748 \$
R-06 - Montréal	non-membre	10	Y.W.C.A.	486 359 \$	556 318 \$
	R	15	Multi-Femmes	537 504 \$	602 408 \$
	R	15	Auberge transition	538 471 \$	603 407 \$
	R	12	Maison du réconfort	506 895 \$	571 796 \$
	R	12	Assistance aux femmes de Mtl	507 038 \$	571 799 \$
	non-membre	12	Escale pour elle (Montréal)	506 758 \$	571 793 \$
	non-membre	22	Cons. direc. l'armée du salut	609 106 \$	673 840 \$
	R	15	Refuge femmes l'Ouest de l'île	537 516 \$	602 408 \$
	non-membre	15	Dauphinelle	537 397 \$	602 406 \$
	R	12	Maison secours aux femmes Mtl	506 827 \$	571 795 \$
	F	16	Parados	547 617 \$	612 610 \$
	non-membre	15	Maison d'hébergement Anjou	537 629 \$	602 411 \$
	F	19	Auberge Madeleine	578 187 \$	643 222 \$
	F ⁽²⁾	9	Arrêt-source	476 150 \$	541 180 \$
	F	15	Inter-Val 1175	537 424 \$	602 406 \$
	non-membre	12	Mais. Marguerite Montréal	506 744 \$	571 793 \$
	F	16	Maison Flora Tristan	548 782 \$	613 614 \$
	non-membre ⁽²⁾	15	Passages ressources pour F.	538 526 \$	602 428 \$
	non-membre	16	Foyer femmes autochtones Mtl	547 790 \$	612 614 \$
	non-membre	20	Logifem	588 498 \$	653 428 \$
	F	12	Auberge shalom pour femmes	506 929 \$	571 797 \$
	F	15	Transit 24	537 400 \$	602 406 \$
	F	12	Mais. Dalauze c.héb. fem. viol	506 724 \$	571 792 \$
	non-membre	9	Bouclier d'Athéna, serv.famil.	476 141 \$	541 181 \$
	F	11	Mais. grise Montréal	496 570 \$	561 589 \$
	non-membre ⁽³⁻⁵⁾		Maison L'Océane	129 698 \$	132 292 \$
F	11	maisons de l'Ancre	496 570 \$	561 589 \$	
F	20	La rue des femmes de Montréal	588 505 \$	653 428 \$	
non-membre ⁽³⁾		Passerelle	107 930 \$	110 089 \$	
Total R-06 - Montréal		383	29	14 527 685 \$	16 289 839 \$
R-07 - Outaouais	F	7	Halte-femme Haute-Gatineau	321 022 \$	487 726 \$
	F	14	Centre Mechtilde	523 030 \$	542 645 \$
	R	12	Maison unies vers femmes	503 092 \$	572 828 \$
	F	9	Maison Libère-Elles	477 641 \$	542 165 \$
	F	9	Entourelle	466 176 \$	542 153 \$
	F	9	Autre chez soi inc.	473 576 \$	542 152 \$
R	9	Maison héb. pr Elles 2 Vallées	466 963 \$	542 152 \$	
Total R-07 - Outaouais		69	7	3 231 500 \$	3 771 821 \$
R-08 - Abitibi-Témiscamingue	R	20	Alternative pour elles	585 015 \$	650 258 \$
	R	12	Mais. héberg."Le Nid" Val d'Or	502 716 \$	569 048 \$
	R	10	Mais. Mikana	488 196 \$	548 834 \$
	R	8	Maison. d'hébergement Équinoxe	421 567 \$	487 855 \$
Total R-08 - Abitibi-Témiscamingue		50	4	1 997 494 \$	2 255 995 \$

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009
QUESTION 6SS (Q_33MCCCF)**

**Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté
Exercices financiers 2006-2007 & 2007-2008 (au 29 février 2008)**

Agence	Membre (1)	Nombre de places	Nom organisme	Total Maisons d'hébergement pour femmes	
				2006-2007	2007-2008
R-09 - Côte-Nord	R	10	La maison, le coin des femmes	476 737 \$	542 825 \$
	R	12	Maison l'amie d'elle	501 733 \$	574 049 \$
	R	10	Maison des femmes Baie-Comeau	478 341 \$	554 385 \$
	non-membre ⁽⁵⁾		Mais. Anita-Lebel (2 ^e étape)	63 884 \$	65 289 \$
	non-membre	6	Mais. aide et héberg. Fermont	406 817 \$	467 766 \$
Total R-09 - Côte-Nord		38	5	1 927 512 \$	2 204 314 \$
R-10 - Nord-du-Québec	F	14	Maison d'hébergem. l'Aquarelle	518 112 \$	581 659 \$
Total R-10 - Nord-du-Québec		14	1	518 112 \$	581 659 \$
R-11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	F	7	Maison d'héberg. l'Orée Pabos	426 489 \$	480 802 \$
	F	10	Le centre Louise-Amélie	487 274 \$	555 095 \$
	F	9	Mais. héberg. L'Aid'elle	477 036 \$	542 153 \$
	R	4	Maison aide et héb l'Accalmie	385 141 \$	450 131 \$
	F	9	Mais. héberg. Émergence	477 037 \$	542 153 \$
Total R-11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		39	5	2 252 977 \$	2 570 334 \$
R-12 - Chaudière-Appalaches	R	9	Havre des femmes	499 665 \$	573 144 \$
	R	11	GITÉE INC.	511 490 \$	600 157 \$
	R	12	La Jonction pour elle inc.	522 175 \$	630 266 \$
	R	12	Havre Éclaircie	536 326 \$	616 018 \$
Total R-12 - Chaudière-Appalaches		44	4	2 069 656 \$	2 419 585 \$
R-13 - Laval	R	18	Maison le Prélude inc.	580 041 \$	645 492 \$
	R	12	Maison l'Esther	518 904 \$	615 667 \$
	R		Maison de Lina	216 220 \$	420 977 \$
	non-membre		Bouclier d'Athéna, serv.famil.	R-06	R-06
Total R-13 - Laval		30	3	1 315 165 \$	1 682 136 \$
R-14 - Lanaudière	R	12	Maison d'accueil La traverse	497 869 \$	619 739 \$
	non-membre	15	Regroup'Elles	339 924 \$	366 678 \$
	F		Regard en elle	508 777 \$	650 704 \$
Total R-14 - Lanaudière		27	3	1 346 570 \$	1 637 121 \$
R-15 - Laurentides	non-membre	15	Maison d'accueil le Mitan inc.	538 442 \$	613 504 \$
	R	12	Ombre-elle, maison d'hébergem.	507 736 \$	595 228 \$
	R	12	Maison d'Ariane	507 727 \$	622 828 \$
	R	12	Passe r elle Hautes-Laurent.	507 740 \$	585 228 \$
	F	10	Citad'elle de Lachute (La)	487 267 \$	582 378 \$
Total R-15 - Laurentides		61	5	2 548 912 \$	2 999 166 \$
R-16 - Montérégie	F	18	Accueil pour elle (L')	566 185 \$	649 893 \$
	R	18	Clé sur la porte maison d'héb.	576 568 \$	660 070 \$
	R	14	Maison Hina inc.	525 914 \$	609 209 \$
	R	15	Horizon pour elle	535 638 \$	619 374 \$
	F	16	Pavillon Marguerite Champlain	545 814 \$	649 547 \$
	F	20	Carrefour pour elle	586 537 \$	670 239 \$
	F	10	Maison hébergement Simonne-M-C	484 765 \$	588 509 \$
	F	15	Maison La Source du Richelieu	505 289 \$	633 678 \$
	R	15	M. d'hébergement la Re-Source	540 776 \$	619 376 \$
	F ⁽⁴⁾		Maison hébergement pour elles		
	F	6	Rés. Elle Haut St-Laurent	383 012 \$	468 171 \$
	R	9	Héb.urg.viol.conj.Vaud.-Soul.	475 093 \$	558 345 \$
	non-membre	15	Maison Alice Desmarais	510 197 \$	618 943 \$
	Total R-16 - Montérégie		171	12	6 235 788 \$
R-17 - Nunavik	non-membre	11	Tunnavik (Kuujuaraapik)	250 000 \$	272 271 \$
	non-membre	10	Tungaasuvik (Kuujuuaq)	400 000 \$	485 543 \$
	non-membre	15	Iniisiak (Salluit)	347 000 \$	434 535 \$
Total R-17 - Nunavik		36	3	997 000 \$	1 192 349 \$
Total du soutien régional aux maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté ⁽⁶⁾		1263	109	52 769 732 \$	60 740 020 \$
	F		Fédér. ress. d'héb. pour femm.	107 450 \$	116 814 \$
	R		Regroup.prov. maisons d'héber.	152 459 \$	157 813 \$
Total du soutien national aux regroupements des maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté			2	259 909 \$	274 627 \$
Total du soutien régional et national aux maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté			111	53 029 641 \$	61 014 647 \$

⁽¹⁾ R: Organismes membres du "Regroupement provincial des Maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugales"

F: Organismes membres de la "Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec"

⁽²⁾ Une grosse proportion du soutien est imputée dans la catégorie "Maisons d'hébergement communautaire jeunesse" en raison d'une mission orientée vers les jeunes femmes

⁽³⁾ Organismes soutenus sous cette catégorie mais non reconnus au titre de Maisons d'hébergement

⁽⁴⁾ Fermeture de l'organisme en 2005-2006

⁽⁵⁾ Organismes offrant des services de deuxième étape

⁽⁶⁾ Officiellement, 103 maisons d'hébergement sont reconnues aux fins du "Plan de développement de services des Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale". L'écart entre les 109 organismes régionaux provient d'une part, de la région 17 (3) et, d'autre part, des trois organismes offrant des services de deuxième étape présentés ici à titre d'information.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

34- Bilan de la Loi sur l'équité salariale.

- La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine exprime son soutien à toute intervention visant à réduire l'écart existant entre la rémunération des femmes et des hommes, et ainsi favoriser une plus grande autonomie économique chez les femmes.
- C'est la Commission de l'équité salariale (CES), rattachée au ministère du Travail, qui est chargée d'appliquer la Loi sur l'équité salariale. Il appartient donc au ministre du Travail, M. David Whissel, de proposer des modifications dans la Loi. Il appartient aussi au ministre du Travail de vous informer des travaux réalisés à la commission en 2007-2008.
- Du 19 au 26 février 2008 ont eu lieu les auditions publiques de la commission parlementaire sur le Rapport du ministre du Travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale, intitulé *La loi sur l'équité salariale, un acquis à maintenir*. Les enjeux de cet exercice portent principalement sur la mise en œuvre de la loi et sur l'opportunité de la maintenir en vigueur telle quelle ou de la modifier. Si le ministre du Travail décide d'y apporter des modifications, celles-ci seront soumises à l'Assemblée nationale dans les mois à venir.
- Conformément à la Loi, le ministre a déposé à l'Assemblée nationale le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale, *La Loi sur l'équité salariale, un acquis à maintenir*, le 21 novembre 2006. À la suite de différents travaux de recherche, la CES démontre dans son rapport que :
 - Près de 22 000 entreprises pour les 45 000 assujetties à la Loi ont complété leur exercice d'équité salariale;
 - Le taux moyen d'ajustement dû à l'équité salariale dans les entreprises privées varierait de 3,9 à 8,1 % selon le type d'exercice;
 - Les catégories d'emplois les plus souvent touchées par des ajustements salariaux sont celles de personnel de bureau;
 - Dans les entreprises privées, ce sont surtout les personnes salariées non syndiquées qui bénéficient d'ajustements salariaux;
 - Entre 1997 et 2004, l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes est passé de 16,1 % à 13,9 %.
- En ce qui a trait à l'équité salariale dans les secteurs public et parapublic :
 - Un règlement est intervenu le 8 novembre 2006. Le gouvernement s'est ainsi engagé à effectuer des ajustements salariaux qui toucheront plus de 360 000 personnes dans 418 corps ou titres d'emplois différents.
 - Au total, il s'agit d'un investissement de 825 M\$.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 35- **Bilan des mesures appliquées en 2007-2008 pour sensibiliser les jeunes à la violence. Ventilation des sommes accordées à cette fin et prévisions des sommes accordées pour 2008-2009.**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport répondra à cette demande.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 36- Sommes accordées en 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 ainsi que les prévisions pour 2007-2008, sous réserve d'approbation des crédits, des sommes accordées pour le soutien aux organismes communautaires oeuvrant auprès des hommes violents. Liste détaillée des organismes

En 2007-2008, le MSSS a versé a ces organismes un montant de **6 092 531 \$**.

Voir ci-joint la liste des organismes intervenant auprès des conjoints violents et leur financement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009 QUESTION 13SS (Q_32MCCCF)

Hommes en difficulté Exercices financiers 2006-2007 et 2007-2008

2008-02-29 1:45
SBF.P200A

MSSS SYSTEME BUDGETAIRE ET FINANCIER

PAGE: 1

Région	Org. communautaire	Montant 2006-2007	Montant 2007-2008
01 Bas St-Laurent	Cont. agress. conjug. (C-TA-C)	133,709.00	111,719.00
	Trajectoires hommes du KRTB	133,709.00	111,719.00
	Total de la région :	267,418.00	223,438.00
02 Saguenay-Lac Saint-Jean	Ass. can. Santé mentale Sague	101,414.00	103,593.00
	Centre de prévent. du suicide		7,063.00
	Cran... d'Arrêt	112,165.00	114,475.00
Total de la région :	213,579.00	225,151.00	
03 Capitale-Nationale	Autonhommie, cent. ress. cond.	105,742.00	118,179.00
	G.A.P.I.	253,105.00	311,566.00
	Maison des enfants de Limoilou		6,666.00
	Ser. hommes impulsifs Charlev.	99,122.00	104,748.00
	+ coeur d'homme	117,000.00	128,574.00
Total de la région :	574,969.00	669,733.00	
04 Mauricie Centre-du-Québec	Accord Mauricie inc.	149,176.00	152,843.00
	Chez-nous: entre hommes.	37,090.00	42,123.00
	Halte Bois-Francis. Homme Alter	125,034.00	128,170.00
	Halte Drummond	125,034.00	128,170.00
	Total de la région :	436,334.00	451,306.00
05 Estrie	MomentHom	3,708.00	6,743.00
	Seuil Estrie	160,638.00	168,726.00
	Total de la région :	164,346.00	175,469.00
06 Montréal	Accueil Bonneau	112,484.00	124,735.00
	CRIPHASE	54,072.00	55,153.00
	Entraide pour hommes Montréal	80,701.00	82,315.00
	Group. Amorce	60,799.00	62,015.00
	Oeuvres mais. Père		10,000.00
	Option: alternat. violen.conj.	288,048.00	293,809.00
	Pro gam	288,048.00	293,809.00
	Rés. hommes Québec (RHQ)	63,000.00	64,386.00
	S.A.C. serv. d'aide conjoints	279,647.00	285,240.00
	Total de la région :	1,226,799.00	1,271,462.00
07 Outaouais	Donnes-toi une chance	122,036.00	124,721.00
	L'Impact - Rivière Gatineau	152,376.00	155,728.00
	Total de la région :	274,412.00	280,449.00
08 Abitibi-Témiscamingue	Groupe image Abitibi-Témisc.	92,995.00	100,362.00
	Serv.aide trait.en appren.soci	77,221.00	78,356.00
	Total de la région :	170,216.00	178,718.00
09 Côte-Nord	Hom'asculin Port-Cartier	7,959.00	38,134.00
	Hommes Sept-îles	37,959.00	38,794.00
	Total de la région :	45,918.00	76,928.00
10 Nord-du-Québec	Réseau hommes QC Baie-James	78,800.00	83,000.00
11 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Interface Baie des Chaleurs	14,000.00	80,453.00
12 Chaudière-Appalaches	Centre Ex-Equo	227,609.00	246,240.00
	Entraide au masculin Côte-Sud	118,972.00	116,880.00
	Hommes à hommes	120,470.00	119,032.00
	Partage masculin-Beauce	67,417.00	72,867.00
Total de la région :	534,468.00	555,019.00	
13 Laval	CHOC	307,832.00	219,100.00
14 Lanaudière	Cent. aide hommes de Lanaud.	230,896.00	235,976.00
	Parents-Unis, Repentigny	105,872.00	160,749.00
	Total de la région :	336,768.00	396,725.00
15 Laurentides	A.C.C.R.O.C. Acc. coll. conjo.	188,355.00	192,499.00
	Paix prog. aide interv. inc.	121,995.00	132,071.00

(EXERCICES FINANCIERS 2006-2007 ET 2007-2008)

Hommes en difficulté

Région	Org. communautaire	Montant 2006-2007	Montant 2007-2008
15 Laurentides	Total de la région :	310,350.00	324,570.00
16 Montérégie	AVIF (Act. viol.interv. fami.)	131,200.00	133,430.00
	CIVAS Montérégie	80,000.00	82,784.00
	Entraide pour hommes V.-du-.R.	139,277.00	141,645.00
	Maison Le Passeur	115,759.00	117,727.00
	Prog. rég. d'interven. mascul.	142,762.00	145,189.00
	Ress. pr hommes Haute-Yamaska	131,719.00	133,958.00
	Via l'Anse	124,166.00	126,277.00
	Total de la région :	864,883.00	881,010.00
	Total provincial :	5,821,092.00	6,092,531.00

*** FIN DU RAPPORT ***

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 37- **Bilan des mesures de soutien pour les mères adolescentes et ventilation des sommes qui y sont rattachées pour 2007-2008. Prévisions pour 2008-2009**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport répondra à cette demande.

Étude des crédits 2008-2009

*MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE***Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 38- Copie de tous les documents relatifs aux grossesses précoces produits en 2007-2008.

La grossesse à l'adolescence : des chiffres

Au Québec, en 2005, on observe plus de 2 300 naissances totales (morts-nés et naissances vivantes) dont la mère est âgée de moins de 20 ans, représentant plus de 3,0 % des naissances.

Au Québec, de 1993 à 2004, les taux de grossesse chez les moins de 20 ans ont évolué de la façon suivante :

- de 25 % chez les moins de 15 ans (passant de 4,4 % à 3,3 %);
- de 26 % chez les 15 à 17 ans (passant de 25,2 % à 18,7 %);
- de 15 % chez les 18-19 ans (passant de 68,6 % à 58,2 %).

Selon Statistique Canada (mai 2005), 21 % des Québécoises de 14 et 15 ans affirment avoir déjà eu une relation sexuelle, en comparaison de 16 % des Québécois du même âge.

La non-utilisation du condom parmi les 15 à 24 ans sexuellement actifs (qui étaient célibataires et/ou avaient eu des rapports sexuels avec plus d'un partenaire), était en 2004 de 44 % au Québec, alors que le taux national était de 38 % (Fédération canadienne pour la santé sexuelle, 2007).

Les interventions du MSSS

De nombreuses actions sont menées par le réseau de la santé et des services sociaux, tant au niveau provincial, régional que local en collaboration avec des partenaires (CSSS, médecins en cabinet privé, pharmacies, organismes communautaires et réseau de l'éducation).

L'offre de services vise à favoriser le déploiement des meilleures pratiques pour le développement d'une sexualité saine et responsable chez les jeunes. On y retrouve notamment des activités d'éducation à la sexualité dont la promotion des rapports égalitaires entre les sexes, la promotion des comportements sexuels sains et sécuritaires et la prévention des ITSS, le planning des naissances et la prévention des grossesses à l'adolescence. Des services de soutien et de référence existent également pour les jeunes présentant des besoins particuliers en matière de contraception, d'ITSS, d'orientation sexuelle et pour les parents adolescents.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Parmi les mesures proposées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, on retrouve :

- la consolidation des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité;
- la généralisation des services concernant la consultation en matière de sexualité du type clinique jeunesse;
- le soutien à la production et à la diffusion d'outils d'information;
- la contraception orale d'urgence et des services gratuits d'interruption volontaire de grossesse à toutes les régions du Québec;
- le déploiement de l'approche *École en santé* (responsabilité conjointe du MSSS et du MELS).

La consolidation des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité

- En 2002, avec un budget initial de 22 M\$ pour le volet *jeunes parents*, ce programme a rejoint 77 % des femmes de moins de 20 ans (1 750 femmes sur 2 275 femmes qui ont accouché) en 2006-2007. Ce programme a également été priorisé lors des investissements subséquents.

La généralisation des services concernant la consultation en matière de sexualité du type clinique jeunesse :

- Des services cliniques jeunesse existent dans presque toutes les régions du Québec et elles sont mises en place par les centres de santé et de services sociaux, en collaboration étroite avec le milieu scolaire et les organismes du milieu.
- Le MSSS soutient aussi les services généraux de première ligne pour le développement des adolescentes et adolescents, la consultation psychosociale et l'intervention en situation de crise.

Le soutien à la production et à la diffusion d'outils d'information

- Un montant de 12 500 \$ a servi à produire et à diffuser, en 2007-2008, deux numéros du magazine *Ça s'exprime*, (en collaboration avec le Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal et Tel Jeunes) pour habiliter, entre autres, le personnel enseignant à mener des interventions d'éducation à la sexualité.
- En 2007-2008, le MSSS a investi près de 100 000 \$ pour la production et la diffusion de différents outils de sensibilisation axés sur l'éducation à la sexualité des jeunes.

La contraception orale d'urgence et les services gratuits d'interruption volontaire de grossesse à toutes les régions du Québec

- Le MSSS a implanté en 2003 un programme d'accessibilité élargie dans les pharmacies à la contraception orale d'urgence (COU). Entre 2004 et 2006, l'investissement est passé de 525 526 \$ à 1 052 445 \$ pour rembourser 33 473 services (27 238 femmes) en 2004 et 67 068 services (50 834 femmes) en 2006. La même année, ces services rejoignaient les adolescentes de moins de 18 ans dans plus de 18 % des cas.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- Depuis avril 2005, les adolescentes québécoises peuvent s'adresser à des infirmières oeuvrant dans les CLSC et les milieux scolaire et communautaire pour obtenir une prescription de contraception orale (anovulants) pour une période temporaire de trois mois.
- En janvier 2007, le Collège des médecins du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et l'Ordre des pharmaciens du Québec ont rendu public un modèle d'ordonnance collective de contraception hormonale à l'intention du personnel infirmier et des pharmacies. Ce modèle permet que les adolescentes en bonne santé aient accès, pour une période maximale de six mois, à la contraception hormonale en pharmacie communautaire, partout au Québec, sans visite préalable à un médecin. Par la suite, l'adolescente aura six mois pour consulter un médecin et obtenir une ordonnance individuelle. L'implantation de ce modèle à la grandeur du Québec est prévue de 2007 à 2009.

Une formation des infirmières et infirmiers en soutien à cette implantation est offerte depuis l'automne 2007 dans toutes les régions du Québec. Les répercussions positives seront de diminuer les grossesses non désirées et les interruptions volontaires de grossesse (IVG) chez les adolescentes, ainsi que de profiter des liens de confiance pour les éduquer à une sexualité préventive.

Les services d'interruption volontaire de grossesse (IVG)

- En 2003, c'est au Québec que s'observait la plus forte proportion au Canada d'adolescentes enceintes qui avaient eu recours à une IVG. (Fédération canadienne pour la santé sexuelle, 2007).

Cependant, le taux d'IVG chez les adolescentes au Québec est en baisse constante depuis 2000 :

- En 2005, le taux d'IVG était de 10,1 pour 1 000 adolescentes alors qu'il était de 14,0 pour 1 000 en 2000.
- Les taux des années antérieures sont les suivants :
 - 11,2 sur 1 000 en 2004;
 - 12,4 sur 1 000 en 2003;
 - 12,8 sur 1 000 en 2002;
 - 13,8 sur 1 000 en 2001.
- En 2004, la proportion de jeunes filles enceintes qui avait choisi une interruption volontaire de grossesse était la suivante :
 - chez les moins de 15 ans : 82 %
 - chez les 15 à 17 ans : 77 %
 - chez les 18 – 19 ans : 63 %.

Activités en concertation avec le MELS

L'enfance et l'adolescence sont des périodes importantes d'apprentissage sur le plan de la sexualité. Outre la famille et le cercle d'amis, l'école est sans équivoque un acteur important pour amener les jeunes à adopter une démarche réflexive favorable au développement d'une sexualité saine et

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

responsable et pour mettre en place, avec la collaboration d'autres ressources de la communauté dont les CSSS, divers moyens appropriés à cette fin.

L'éducation à la sexualité s'effectue, pour une bonne part, par l'intermédiaire de l'école, notamment dans le contexte des interventions menées selon l'approche *École en santé*. Une attention particulière est apportée auprès des jeunes à risque.

- L'approche *École en santé* : en implantation dans toutes les régions du Québec :

En 2004-2005, le MSSS allouait aux agences régionales de la santé et des services sociaux (4 M\$ pour l'ensemble des agences) pour le soutien, au niveau local, de la mise en place de l'approche *École en santé*.

Au 31 mars 2007, 15 régions du Québec se sont donné un plan régional de mise en œuvre de l'approche *École en santé*. De plus, 88 territoires locaux (91,7 %), incluant le territoire du Nord-du-Québec, ont élaboré un plan local de mise en œuvre de l'approche *École en santé*. Enfin, 16 % des écoles publiques du Québec, soit 435 sur 2 728, mettent en œuvre cette approche.

- Un document *L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation*, publié en 2003, aborde notamment le respect de soi, la vie affective et amoureuse, les relations égalitaires et la prévention de l'exploitation sexuelle. En 2006-2007, 550 personnes des réseaux de l'éducation et de la santé ont participé à une formation en lien avec ce document. En 2007-2008, ces formations se sont poursuivies pour une quatrième année. De plus, une journée thématique organisée dans le cadre des Journées annuelles de santé publique en novembre 2007 a permis de mobiliser plus de 300 intervenants de différents milieux sur cette question.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

- 39 - Liste de tous les contrats de moins de 25 000 \$ octroyés à des particuliers ou des entreprises, incluant le nom du particulier ou de l'entreprise, le montant et la nature du contrat. Pour une entreprise, le nom de la personne en charge du contrat pour cette entreprise, ainsi que le nom du (ou des) propriétaire(s) de l'entreprise.

Voir tableau ci-joint.

CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$%		
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
Agraf	Conception graphique et mise en page de la version française du <i>Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle</i>	5 835 \$
Audet, Cendrine	Réécrire et réviser des textes produits pour le site Web du Secrétariat à la condition féminine, qui fait l'objet d'une refonte	3 500 \$
Barrette Communication Graphique	Conception graphique et mise en page des versions française et anglaise du guide d'information du programme <i>À égalité pour décider</i>	1 590 \$
Bleu Cirque Productions	Deux numéros de cirque (duo main à main, tissu) présentés lors du gala Prix Égalité	2 700 \$
Brad	Conception d'un visuel pour illustrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) (guide synthèse, dépliant, plan d'action)	18 775 \$
Brad Marketing	Prix Égalité – Conception graphique (signature visuelle de l'événement, maquettes, dépliants, affiches, cartons d'invitation, parapost)	6 500 \$
Brad Marketing	Prix Égalité – Conception graphique – Phase II (programme de la soirée, bannières, cahier souvenir)	6 265 \$
Copies de la Capitale inc.	Dans le cadre du gala Prix Égalité : - Impression de 250 programmes de la soirée - Impression de six bannières Achat de six structures Duo Starter pour support des bannières	1 850 \$
Des Rivières, Monique	Analyser les mémoires présentés dans le cadre de la consultation sur le projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne	6 000 \$
Desrochers, Lucie	Analyser les mémoires présentés dans le cadre de la consultation sur le projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne	6 000 \$
Desrochers, Lucie	Produire un document sur l'histoire des Québécoises et leur situation actuelle sur divers plans, accompagné d'une présentation Power Point	6 330 \$
Dulac, Germain	Choix scolaires des garçons dans les métiers ou professions d'éducation des enfants et de soins aux personnes au niveau professionnel du secondaire, au collégial et de l'université : portrait de l'évolution récente et revue de littérature	20 000 \$
École nationale d'administration publique (ENAP)	Conférence sur le leadership et les compétences politiques	950 \$

CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$%		
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
Expression enr.	Produire des articles, des feuillets ou des textes pour répondre à des besoins ponctuels en matière de condition féminine	10 000 \$
Ipsos Descarie	Étude dont l'objectif général est de connaître la perception de la population face à la problématique des agressions à caractère sexuel	22 500 \$
LithoChic	Dans le cadre du gala Prix Égalité, impression de 2 000 cahiers souvenir	2 875 \$
Michaud, Anne	Recherche sur les bonnes pratiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les municipalités du Québec	6 000 \$
Nurun inc.	Travaux de développement du site Internet du Secrétariat à la condition féminine en vue de la campagne de sensibilisation sur la violence conjugale	700 \$
Pontbriand inc.	Prix Égalité – Conception d'un trophée	7 535 \$
SOM Recherches et sondages	Recherche sur les obstacles liés à la diversification des choix scolaires des garçons	23 550 \$
Stratégie organisation et méthodes SOM inc.	Réaliser une enquête par groupes de discussion et entrevues téléphoniques dans le cadre de l'évaluation du programme <i>À égalité pour décider</i>	14 480 \$
Technicolor, Services créatifs	Prix Égalité – Montage d'éléments sonores et de projection pour les capsules de présentation des finalistes du Prix Égalité lors du gala	2 250 \$
TELAV Solutions audiovisuelles	Prix Égalité – Sonorisation lors du gala	6 820,25 \$
Thériault, Georgette	Travail de secrétariat spécial relié à la consultation sur le projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne	10 000 \$
Turcotte, Hélène Communications – relations publiques inc.	Prix Égalité – Chargée de projet aux communications	20 000 \$

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 1- **Prévisions budgétaires pour l'année en cours et ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour le ministère et pour tous les organismes sous sa juridiction pour l'année 2007-2008.**

Non pertinent.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'aile parlementaire du Parti québécois

- 2- **Pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence :**
- a. nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents;
 - b. liste des personnes rencontrées en précisant le but de la rencontre;
 - c. frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation;
 - d. liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.

Ne s'applique pas au Secrétariat à la condition féminine. Voir fiche du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Étude des crédits 2008-2009**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE****Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 3- Liste de tous les effectifs en poste au Secrétariat pour les trois dernières années et prévisions des besoins d'effectifs pour 2008-2009.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE					
2007-2008					
Haute direction	Cadre	Personnel professionnel	Technicien/technicienne	Personnel de soutien	Total
1	1	13	2	4	21

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 4- Liste des effectifs du Conseil du statut de la femme ventilés par région pour les trois dernières années et prévisions pour 2008-2009.

Non pertinent.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 5- Nombre total de juges au 31 mars 2008 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.

Voir réponse question 11, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 6- **Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les instances reconnues, y compris la représentativité des femmes aux conseils régionaux de développement (avant leur abolition), aux conférences régionales des élus, dans les commissaires scolaires et dans les conseils municipaux.**

Voir réponse question 12, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 7- Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2007-2008. Cibles visées pour 2008-2009.

Voir réponse question 13, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 8- Ventilation par sexe pour les postes de sous-ministres, sous-ministres associés et sous-ministres adjoints, dirigeants d'organismes pour l'année 2007-2008.

Voir réponse question 14, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

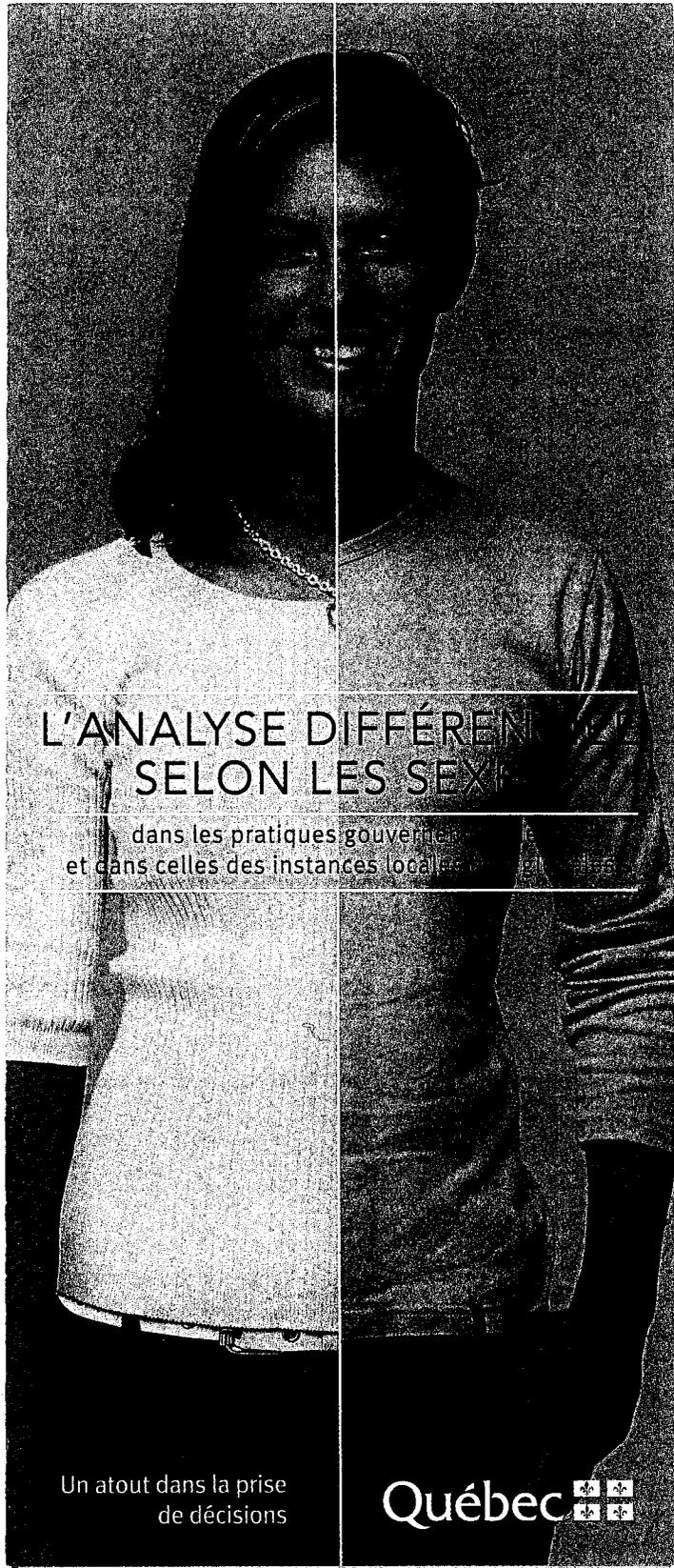
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 9- Copie des documents relatifs à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et détails des travaux engagés et prévus en lien avec cette approche. Bilan détaillé des programmes gouvernementaux pour lesquels l'ADS s'est appliquée en 2007-2008. Bilan détaillé des mesures pour lesquelles s'est appliquée l'ADS. Résultats de cette analyse.

Documents ci-joints.

Voir réponse question 16, section 1.

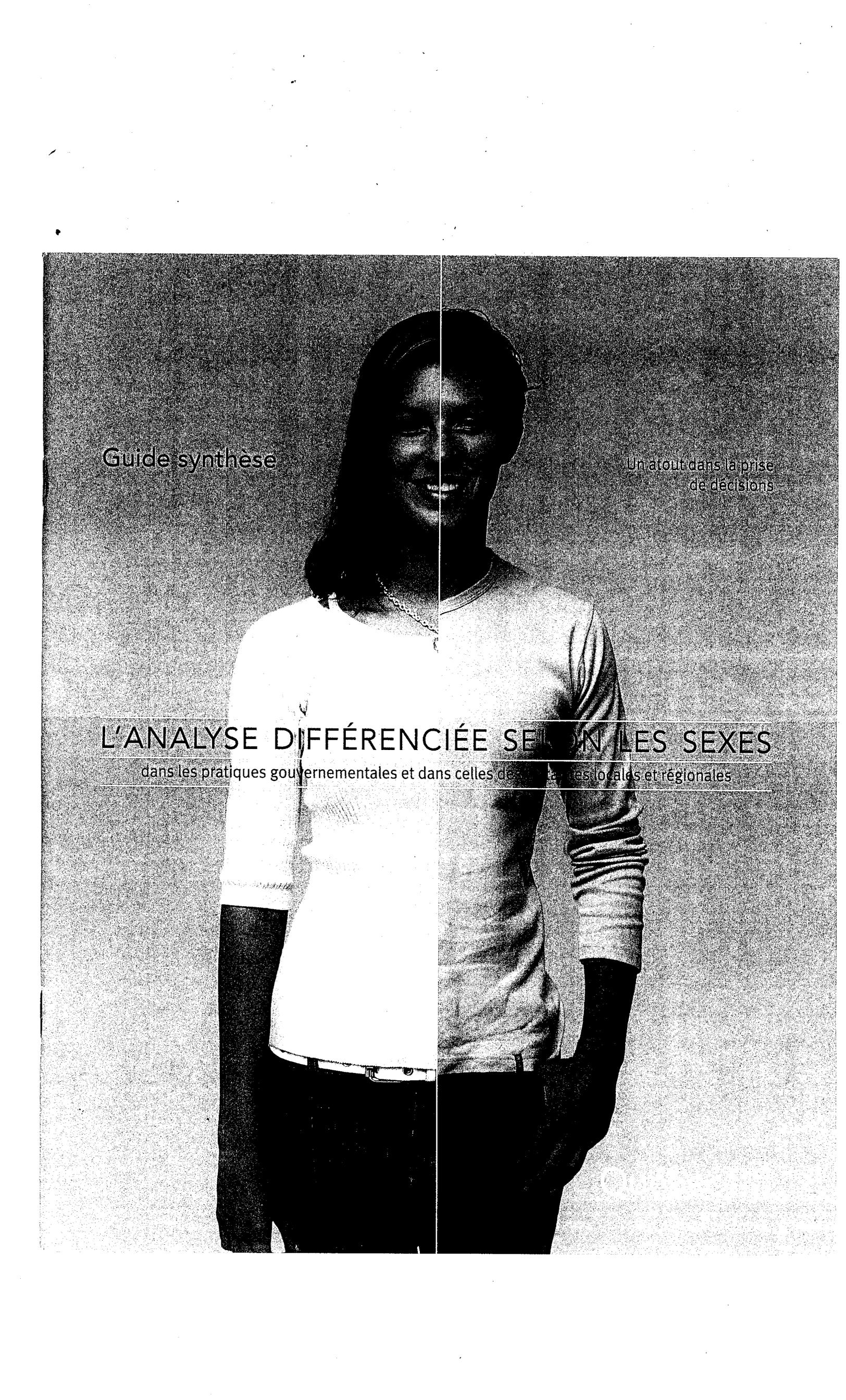


L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES

et dans les pratiques gouvernementales
et dans celles des instances locales

Un atout dans la prise
de décisions

Québec 



Guide synthèse

Un atout dans la prise
de décisions

L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES

dans les pratiques gouvernementales et dans celles des collectivités locales et régionales

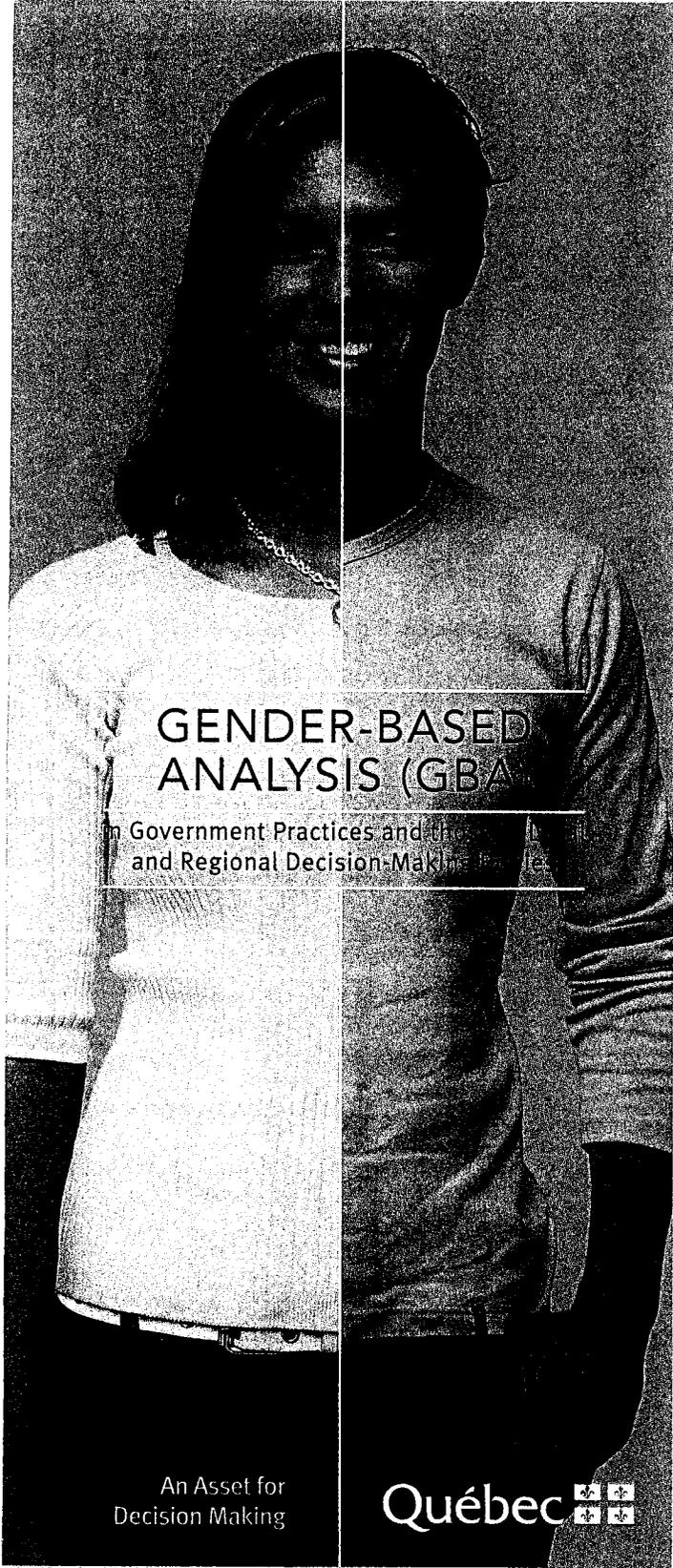


PLAN D'ACTION

2007-2010

IMPLANTATION DE L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS)

dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales

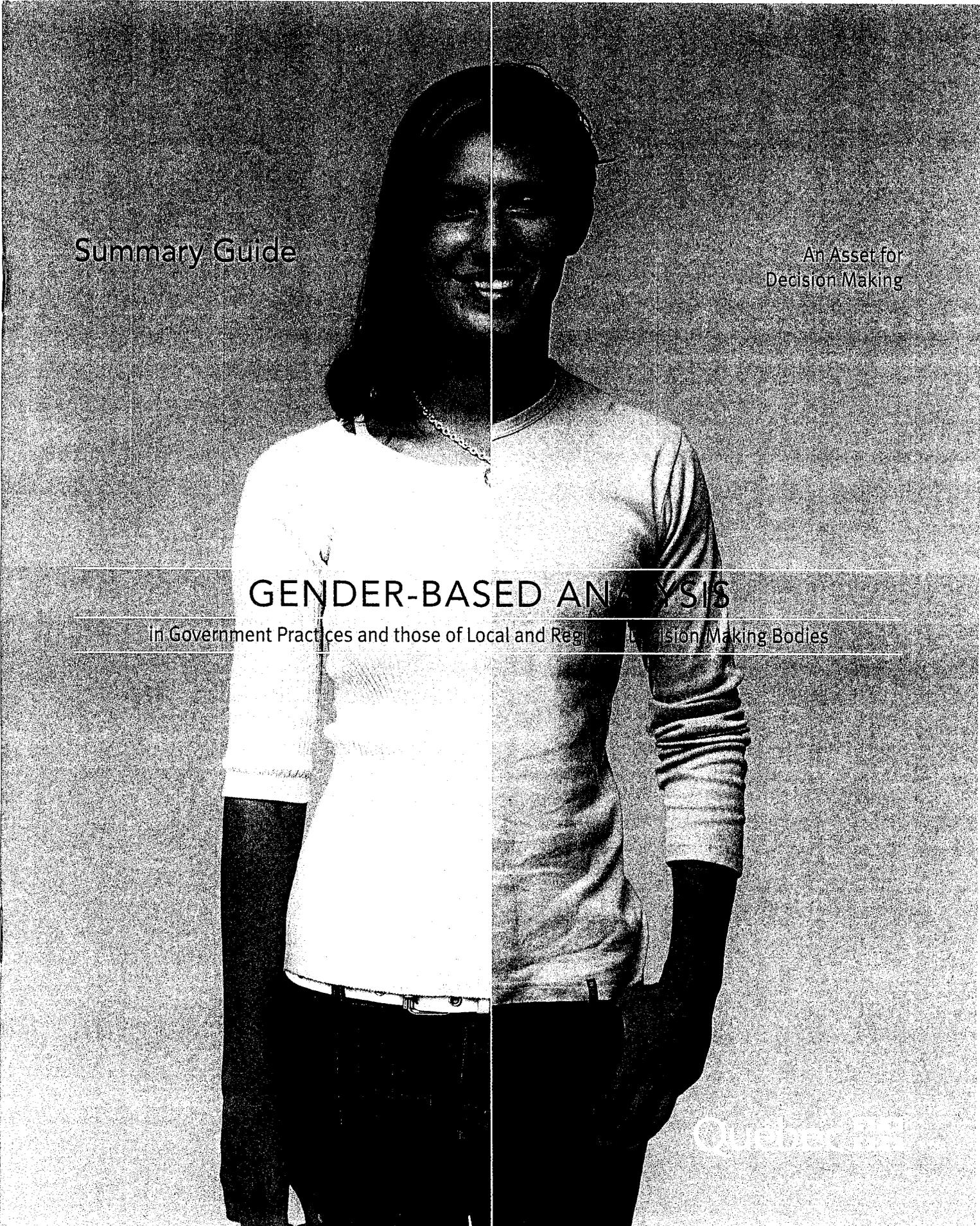


GENDER-BASED ANALYSIS (GBA)

in Government Practices and the
and Regional Decision-Making

An Asset for
Decision Making

Québec 



Summary Guide

An Asset for
Decision Making

GENDER-BASED ANALYSIS

in Government Practices and those of Local and Regional Decision Making Bodies

Quebec 2011

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 10- Copie des documents relatifs à l'approche intégrée de l'égalité (AIE) et détails des travaux engagés et prévus en lien avec cette approche.

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.

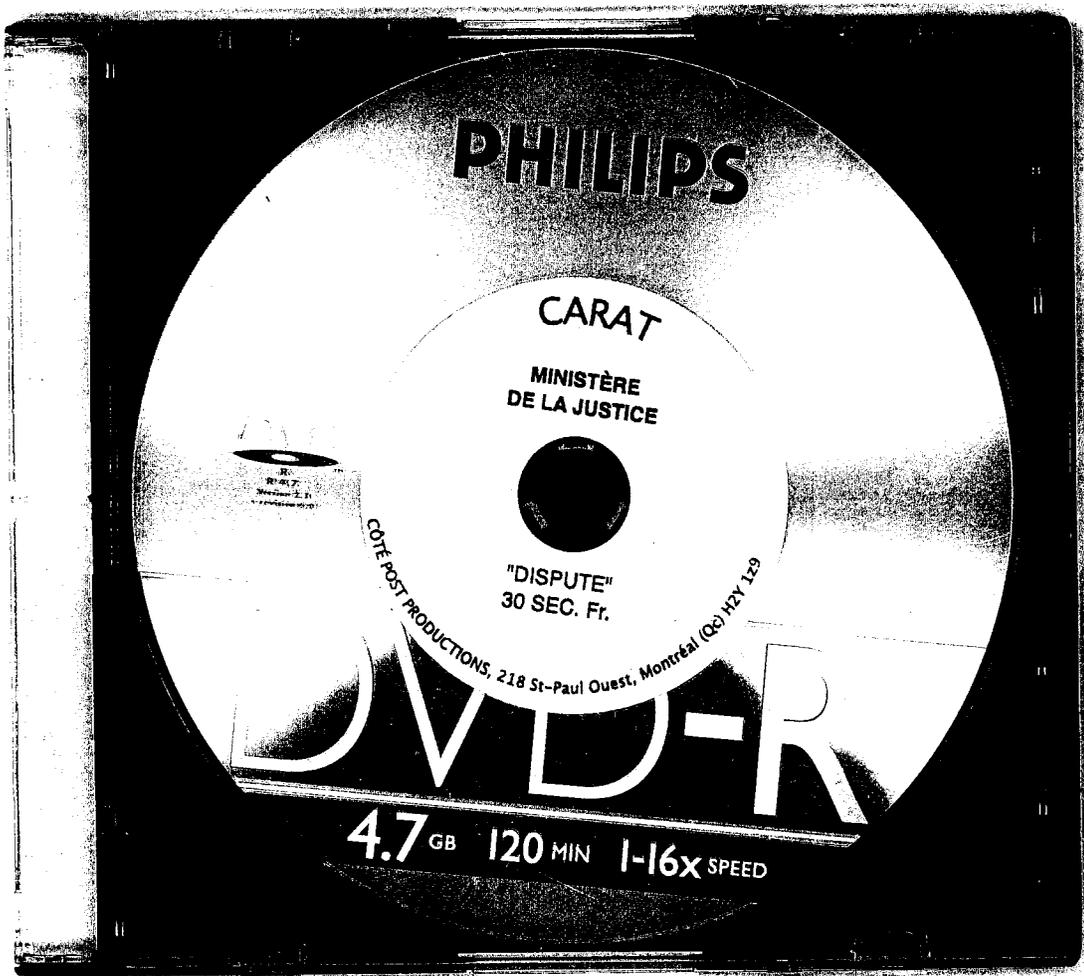
Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 11- Copie des documents relatifs à la violence conjugale produits en 2007-2008 et bilan détaillé par catégorie d'action des dépenses liées au Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale. Dépenses en publicité sur la violence conjugale pour 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009 et nom de la publicité.

- Documents relatifs à la violence conjugale :
 - Troisième phase de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale sur le thème « La violence conjugale est un crime. Contactez votre service de police. », mars-avril 2007 (annexe 1);
 - Reproduction du dépliant « Ne restons pas silencieux devant un crime. La violence conjugale est inacceptable. » (annexe 2);
 - Reproduction de l'affiche « Ne restons pas silencieux devant un crime. La violence conjugale est inacceptable. SOS violence conjugale. » (annexe 3).
- BUDGET TOTAL pour la réalisation des phases 3 et 4 de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale pour l'année financière 2007-2008 : **1 050 000\$** (MCCCF : 500 000\$, MCE : 150 000 \$ et MJQ (FAVAC) : 400 000 \$).
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2008-2009.

*Annexes disponibles pour consultation
au Secrétariat de la Commission des affaires sociales*



PHILIPS

CARAT

**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

**"DISPUTE"
30 SEC. Fr.**

CÔTE POST PRODUCTIONS, 218 St-Paul Ouest, Montréal (Qc) H2Y 1Z9

DVD-R

4.7 GB 120 MIN 1-16x SPEED



**Ne restons pas silencieux
devant un crime**

La violence conjugale est inacceptable

VIOLENCE
CONJUGALE

Québec 

LA VIOLENCIA CONYUGAL NO ES UN PROBLEMA DE LA MUJER

SOS VIOLENCE CONJUGALE
1 800 363-9100

NONVIOLENCE
CONJUGALE

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 12- Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2006-2007, 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.

Voir réponse question 24, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 13- Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des CAVAC pour l'année 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.

Voir réponse question 25, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 14- **Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle : bilan des travaux effectués en 2007-2008. Indiquer les sommes rattachées à l'application de ces orientations, le bilan des mesures mises en place de même que les prévisions financières pour 2008-2009 réservées à cette fin. Travaux engagés ou à prévoir en 2008-2009 en lien avec cette politique.**

Voir réponse question 26, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 15- Ventilation détaillée des sommes accordées en 2007-2008 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2008-2009.

Voir réponse question 29, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 16- Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.

Voir réponse question 30, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 17- Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2007-2008. Ressources financières prévues pour 2008-2009. Liste, localisation et ventilation du financement accordé à tous les organismes qui ont été financés en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Copie des critères de financement.

Voir réponse question 33, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 18- **Bilan des mesures appliquées en 2007-2008 pour sensibiliser les jeunes à la violence. Ventilation des sommes accordées à cette fin et prévisions des sommes accordées pour 2008-2009.**

Voir réponse question 35, section 1.

Étude des crédits 2008-2009

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

**Demande de renseignements particuliers
de l'aile parlementaire du Parti québécois**

- 19- Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2006-2007, 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.

Voir réponse question 24, section 1.